

Université de Bourgogne

MEMOIRE DE MAITRISE

LES ARMES MEDIEVALES DECOUVERTES EN MILIEU FLUVIAL :

LES EXEMPLES DE LA SAONE ET DE LA SEINE.

TOME 1 : TEXTE.

Par Fabrice Cognot,

Préparé sous la direction de M. Denis Cailleaux,
Sous la responsabilité de M. Daniel Russo.

Octobre 2001

REMERCIEMENTS

Je remercie, tout d'abord, monsieur D. Cailleaux, directeur de ce projet, de m'avoir fourni le matériel nécessaire à cette étude et d'avoir soutenu avec enthousiasme mes recherches.

Monsieur L. Bonnamour qui m'a reçu avec amabilité au musée Denon de Châlon sur Saône. Il m'a permis d'avoir accès au mobilier trouvé à l'occasion des fouilles entreprises dans la Saône. Les connaissances qu'il m'a transmises furent très précieuses dans ma réflexion. J'associe également le personnel du musée.

Les membres du service radiologie de l'hôpital de Mâcon, dont la compétence, m'a permis d'approfondir l'étude de certaines armes grâce aux radiographies qu'ils ont effectuées.

Mes remerciements s'adressent aussi à tous ceux qui m'ont apporté de près ou de loin une aide : Mathias et Romain Barot, Bartłomiej Walczak, etc.

Enfin, il est m'est agréable de remercier tous ceux qui se sont intéressés à mon travail : mes parents, mes amis, pour leur soutien moral.

INTRODUCTION

Le titre implique deux axes principaux de recherche (la Seine et la Saône), mais nous avons choisi de ne pas centrer ce travail sur les armes trouvées dans la vallée de la Saône. La richesse des collections du musée Denon de Chalon-sur-Saône, et des musées des villes où coule cette rivière devra, à elle seule, faire l'objet d'une étude ultérieure. Sa réalisation exhaustive et approfondie dépasse très largement le cadre d'un mémoire de maîtrise.

Ce mémoire sera donc essentiellement l'étude d'une collection exceptionnelle d'armes anciennes trouvées lors de dragages d'un gué de la Seine. Toutefois, les découvertes d'armes faites en val de Saône, loin d'être négligées, demeureront fortement tangibles dans ce mémoire. Elles serviront de fil d'Ariane et de point de référence. La collection de M. Cailleaux sera analysée, comparée, commentée, sous l'éclairage du mobilier acquis depuis plus de trente ans par M. Louis Bonnamour, conservateur des collections archéologiques du musée Denon à Chalon-sur-Saône. Ce matériel provient pour une bonne part des dragages (prélèvement de sable et gravier ou mise en grand gabarit du lit de la rivière) et pour le reste des recherches archéologiques subaquatiques dirigées par M. Louis Bonnamour.

Nous procéderons également, guidés par les objets trouvés dans la Seine, à une étude globale de l'armement offensif médiéval, à la lumière des recherches internationales récentes s'intéressant au domaine particulier des techniques de combat aux époques historiques.

Paradoxalement, en ce qui concerne le Moyen Age, l'armement est un des domaines où il reste le plus de choses à découvrir ou préciser. Autant l'armement des périodes anciennes, protohistoriques et antiques est très largement documenté et étudié, sous l'aspect *objet*¹, autant de nombreux concepts erronés circulent encore largement à propos de l'équipement du combattant médiéval. Jusqu'à présent seules de rares études ou publications ont tendu à dissiper et contrecarrer ces errements.

Un des ouvrages qui continue de faire référence en la matière est *Le Dictionnaire Raisonné du Mobilier Médiéval* de Viollet-le-Duc. Même si cet ouvrage se distingue par la qualité de son fonds iconographique, les commentaires, eux, sont très largement significatifs d'une compréhension incorrecte du combat ancien. Les textes témoignent d'un état d'esprit général propre au XIXe siècle qui s'est maintenu par la suite, imprégné d'une vision réductrice de la réalité du combat des époques passées et, de là, du combattant et de son équipement. On cherche alors à démontrer le développement linéaire de l'art du combat, depuis des formes mal dégrossies jusqu'à l'ultime expression de la finesse martiale : le duel au fleuret. C'est ainsi que, dans un article du début du XXe siècle (?) de Paul Gruver, *l'assaut historique du cirque d'été*, est relaté une série de combats reconstitués par la Société d'Encouragement de l'Escrime. Le texte est émaillé d'erreurs historiques et fait maintes allusions à la lourdeur, au manque de finesse des techniques de combat anciennes. Par exemple, il est relaté un affrontement entre un légionnaire Romain et un guerrier Gaulois « armé d'une épée

¹ : On ne s'est jamais réellement intéressé qu'à la description esthétique des objets, sans se préoccuper réellement de leur maniement, et des contraintes de leur utilisation. Or la connaissance de ces facteurs est nécessaire à la compréhension de l'objet. C'est ainsi que l'archéologie expérimentale (davantage développée pour l'époque romaine) a permis de comprendre que la lorica segmentata, en raison de l'entretien délicat que nécessitaient ses sangles de cuir et de ses attaches de bronze, était un matériel rare, probablement réservé aux troupes d'élite. Malheureusement, cette démarche expérimentale reste à mettre en place de manière scientifiquement correcte pour les autres époques, en particulier pour le Moyen Age. (voir M. REDDE, *L'armée romaine en Gaule*, Errance, Paris 1996, p. 119.)

pistiliforme et couvert d'un casque orné de grandes ailes et d'une crinière ». L'ensemble des publications et des études d'armes médiévales a ainsi été marqué par ces a priori tenaces.

Il semble toutefois que l'Angleterre se soit davantage intéressée à l'armement du Moyen Age. Les travaux d'Alfred Hutton², Egerton Castle et même du grand aventurier Sir Richard Burton³ restent soumis à ces conceptions, de manière moins marquée cependant pour Hutton. C'est, dans ce même esprit sans doute, que Sir Guy Francis Laking a procédé à une étude qui a durablement fait référence. Elle vaut encore par la quantité incroyable du matériel iconographique et du matériel présenté, quand bien même les notices et descriptions soient quelque peu vieillies.

Il faut attendre le travail de M. R. Ewart Oakeshott pour que ces concepts soient dépassés. M. Oakeshott a eu l'idée paradoxalement novatrice de décrocher les épées des râteliers pour les examiner. Il est le premier à mettre en valeur l'importance du maniement de l'arme pour sa compréhension, et la nécessité d'une archéologie expérimentale de l'armement. Il a déjà consacré plus de quarante ans de sa vie à l'étude de l'épée principalement, est fait aujourd'hui figure d'autorité mondiale dans ce domaine.

J. Petersen et E. Behmer avaient avant lui établi une typologie des épées du haut Moyen Age, mais en se basant uniquement sur les pommeaux et les gardes. Il est vrai que pour les périodes qu'ils étudiaient, les lames ne présentaient pas de grandes variations générales. Cependant, ils n'ont pas tenu compte du fait que certaines lames étaient damassées, ou bien de la présence et du nombre de gorges. M. Oakeshott a repris la typologie de Petersen là où elle s'était arrêtée (à la lettre X), et l'a continuée numériquement, en analysant la forme des lames, qui détermine l'évolution de l'épée au cours du temps (c'est à dire en fonction de son environnement tactique : usage de l'arme, défense de l'adversaire, etc.)⁴

Mais comment pouvons nous connaître l'armement médiéval ? Les sources sont diverses. L'archéologie en est une. Mais elle ne fournit que des objets "morts". Or comme nous l'avons exprimé, l'expérimentation, la connaissance des techniques de maniement d'arme sont, chacune, un apport indispensable à l'étude de l'armement. Nous pouvons avoir une connaissance de celle-ci. En premier lieu, par l'iconographie : les sculptures, les enluminures, les peintures du Moyen Age regorgent de représentations d'armes et de combats. Bien souvent, celles-ci ont été considérées comme peu réalistes. C'est là une appréciation qui est amenée à être révisée. Lors du séminaire d'ouverture de la Historical European Combat Guild, aux Royal Armouries de Leeds, le 4 août 2001, la conférence donnée par M. Tobias Capwell a mis en valeur l'existence d'un grand réalisme dans les représentations de combat dans l'art du Moyen Age, en particulier au XV^e siècle. On observe ainsi en effet une parfaite correspondance entre les manœuvres préconisées par certains maîtres anciens, et les figurations des combattants (fig. 1, 2).

Une autre source, moins connue et pourtant essentielle, est constituée par le corpus des nombreux traités d'escrime et autres *Fechtbücher* existant dans les collections publiques ou privées, et dont la redécouverte et l'étude est en plein essor de par le monde.

Le plus ancien d'entre eux est, dans l'état actuel de nos connaissances, le manuscrit dit *I.33* aujourd'hui conservé aux royal Armouries de Leeds, également appelé *Tower Fechtbuch*, datant de la fin du XIII^e siècle, qui aurait appartenu à l'archevêque de Wurtzburg⁵. Il décrit des techniques de combat avec épée et petit bouclier (boucle), opposant dans les figurations

² HUTTON A. : *Old sword-play*, 1892.

³ BURTON R. : *The Book of the Sword*, 1884.

⁴ Nous reviendrons plus en détail sur ces facteurs dans le chapitre consacré à l'épée.

⁵ ANOYME DU XIII^e SIECLE: *Tower Fechtbuch*, Tower of London manuscript I.33, Royal library Museum, British Museum No. 14 E iii, No. 20, D. vi., c1290.

un moine à son élève. Il spécifie des gardes bien définies (ce que l'on croit être une invention du XVI^e siècle), des techniques de coup, de parade, d'esquive et on y voit l'épée utilisée de taille comme d'estoc⁶.

Le combat était en réalité affaire de finesse, et non de force brute, quelle que soit l'arme utilisée d'ailleurs. Beaucoup de ces manuels, et les maîtres qui les ont écrit, peuvent être rattachés au mystérieux *Fechtmeister* allemand du XIV^e siècle, Johannes (ou Hans) Liechtenauer. De lui, on ne dispose que de sources secondaires, notamment les commentaires de ses vers, portés par écrit en 1389 grâce à un prêtre du nom de Hanko Döbringer qui fut son étudiant, par le *Fechtmeister* du Duc de Bavière, Sigmund Ringeck, en 1440⁷, ainsi que d'autres auteurs allemands.

Le *Solohturner Fechtbuch*, de 1423, s'inscrit dans la tradition Liechtenauerienne⁸, de même que les écrits de Hans Talhoffer, le maître Souabe, et le traité du maître Italien Fiore dei Liberi da Premariacco, lui même une des grandes figures de la tradition bolognaise, qui verra son aboutissement avec l'*Opera Nova*⁹ d'Achille Marozzo au XVI^e siècle. Il peut paraître surprenant de constater que certaines gardes de Marozzo, considéré comme le père de l'escrime moderne, sont très proches de celles décrites par Liechtenauer.

Ces traités sont des œuvres de grande valeur, de par la qualité des représentations et des figures. Albrecht Dürer lui-même en a illustré un. Ils spécifient de manière extrêmement précise l'équipement, les poses, les dynamiques du combat. Ils apportent d'importants renseignements sur la fonction, et l'utilisation de certaines armes. On voit ainsi dans le *Flos duellatorum in armis* de Fiore que l'épée à deux mains de forme triangulaire à forte lame de section losangique du XIV^e-XV^e siècle ne sert pas à percer ou fausser les plaques d'armure, mais s'utilise principalement « raccourcie », c'est à dire avec la main gauche sur la lame, et cherche les défauts de la cuirasse de l'adversaire. Mais nous y reviendrons.

Pourtant, certains auteurs du XIX^e siècle ont eu accès à ces documents extrêmement précieux pour la compréhension de la réalité martiale des époques médiévales : Gabriel Letainturier-Fradin¹⁰ reproduit ainsi des planches de l'édition de 1467 du *Fechtbuch* de Hans Talhoffer. Le capitaine autrichien Gustave Hergshell¹¹ a, quant à lui, traduit en français (fort maladroitement certes) trois des éditions des manuels du célèbre *Fechtmeister* allemand. Cependant, ceci restait hélas une curiosité, rien de plus, pour les spécialistes d'armement de l'époque.

Or il est indéniable que le combat faisait partie de la vie de l'homme du Moyen Age. On réduit trop souvent le métier des armes à une activité ne concernant que la noblesse. Mais ces textes, ces traités, montrent bien que la connaissance du maniement de l'arme, quelle qu'elle soit, n'échouait pas seulement aux classes supérieures, bien au contraire. La plupart des maîtres étaient des roturiers. La profession semble être attestée en Allemagne et en Angleterre depuis au moins le XIII^e siècle. Les guildes de combattants Allemandes, comme les *Marxbrüder* ou les *Federfechter*, de même que les *Schools of Defence* Anglaises ont

⁶ Les poses de combat présentées dans ce manuel montrent de grandes ressemblances avec les illustrations du *Codex Manesse*, un livre de chants suisse du début du XIV^e siècle, ce qui appuie l'idée d'une représentation artistique correcte des attitudes du combat, selon les canons de l'époque (fig. 3, 4). MANESSE ET AL : *Die Manessesche Liederhandschrift*, Universitätsbibliothek, Heidelberg, MS Cod. pal. Germ 848 c1300-1315.

⁷ RINGECK Sigmund : *die ritterlich kunst des langen schwerts*, Mscr.Dresd.C487 / Dresden, Sächsische Landesbibliothek, 1440.

⁸ Cette tradition a été étudiée par le Dr. Hans-Peter HILS dans *Meister Johann Liechtenauers Kunst des langen Schwertes*; Frankfurt am Main, New York: P. Lang, c1985.

⁹ MAROZZO Achille : *Opera Nova*, K.U.Leuven, Universiteitsbibliotheek, 4A 938, 1536.

¹⁰ LETAINURIER-FRADIN G. : *Les joueurs d'épée à travers les siècles*, Paris, 1884.

¹¹ HERGSELL G. : *Hans Talhoffer's Fechtbuch aus dem Jahre 1467*, Prague, 1887.

d'ailleurs perdu jusqu'à la Renaissance. Des preuves indiquent qu'elles existaient nombreuses à Londres, d'où Edouard II les en bannit en 1285¹². Il semble que cette tradition martiale roturière soit une réalité dont l'ancienneté et la profondeur aient été jusqu'ici assez peu prises en compte. L'existence de maîtres est connue en Allemagne et en Italie de manière certaine depuis au moins 1259. Liechtenauer lui-même aurait étudié avec trois maîtres différents, en Bohême, Allemagne et Pologne. Et on signale à Paris même la présence de sept « escrimeurs », Guillaume, Richart, Sanse, Jacques, Thomas, Nicolas et Phelippe en 1292¹³.

Même si on peut admettre que le paysan moyen ne possédait pas l'expertise dans les armes, on peut toutefois supposer qu'il ait quand même acquis un certain entraînement, ne serait-ce que dans l'optique de la préservation de sa seule vie. N'oublions pas que l'époque était violente. On a l'exemple sur l'une des illustrations des Grandes Chroniques de France, de deux hommes d'armes, au second plan, s'affrontant à l'épée à deux mains - arme qui nécessite une grande pratique¹⁴ (fig. 5). On attribue également à l'homme du peuple les armes d'hast, que l'on croit simple d'usage. Ceci aussi doit être reconsidéré. Comment expliquer, sinon, que dans l'iconographie du XV^e siècle, autant de personnages en manient - nobles comme roturiers (fig. 6). La publication, par M. Sidney Anglo, d'un traité de combat bourguignon à la hache à deux mains corrobore cette assertion¹⁵. Roger de Hoveden écrivit au XI^e siècle que l'art de la guerre ne pouvait s'apprendre sans entraînement.

On peut remarquer que, dans l'ensemble, les grandes études françaises ne se sont intéressées qu'aux armes du haut Moyen Âge. Les études techniques menées par A. France-Lanord¹⁶, et E. Salin¹⁷, fort intéressantes quant à la technologie de fabrication des armes, laissent de côté l'aspect de l'arme en tant qu'objet usuel.

Le travail réalisé par M. O. Bouzy¹⁸ est quant à lui toujours marqué par l'aspect morphologique de la garde et du pommeau de l'épée. Néanmoins, ses recherches sur les lances médiévales ont l'avantage d'être assez complètes, se basant sur l'iconographie et un large corpus d'objets. Cependant, elle est un peu maladroite en ce qui concerne l'utilisation de ceux-ci.

L'exposition *du Silex à la poudre... 4000 ans d'armement en val de Saône* qui a eu lieu à Chalon-sur-Saône en 1990-1991, a permis de réunir de nombreux experts pour la réalisation du catalogue, qui reste de ce fait un document de travail précieux pour la présente étude. Il couvre les périodes allant de la protohistoire jusqu'à l'époque moderne, et est un exemple d'archéologie de l'armement en milieu fluvial.

Une étude universitaire récente sur l'armement a été celle réalisée par M. O. Binder¹⁹, à l'université de Strasbourg, dans laquelle figure justement ces notions importantes de compréhension du combat et des techniques d'arme. Cette optique est intéressante, mais malheureusement ce travail est encore parsemé d'imprécisions, et d'erreurs. La description de

¹² Sous peine de quarante jours d'emprisonnement. ANGLO S. : *the Martial Arts of Renaissance Europe*, Yale University Press, New Haven and London, 2000.

¹³ ANGLO S. : *op. cit.*

¹⁴ Arme si populaire, d'ailleurs, que certains *Fechtbücher* allemands du XVII^e siècle en enseignaient encore l'usage.

¹⁵ ANGLO S. : *Le Jeu de la Hache - A Fifteenth-Century Treatise on the Technique of Chivalric Axe Combat*, *Archaeologia*, vol. 109, pp 113-128, 1991.

¹⁶ FRANCE-LANORD A. : *la fabrication des épées damassées aux époques mérovingienne et carolingienne*. Le pays Gaumois 1, 2, 3, 1949.

¹⁷ SALIN E. : *La Civilisation Mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*, Paris, 1957.

¹⁸ BOUZY O. : *Épées, Lances et Enseignes entre Loire et Meuse, du milieu du VIII^e à la fin du XII^e siècle*, thèse de doctorat, université de Paris IV-Sorbonne, 4 vol., 269 p. 1994.

¹⁹ BINDER O. : *L'armement et l'art du combat en Alsace et régions voisines aux XII^e et XIII^e siècles*, mémoire de maîtrise, université de Strasbourg, 1998.

l'armement faite par M. O. Binder souffre des lacunes en partie comblées par les recherches récentes, et surtout les apports fournis par l'expérimentation. Toutefois, la valeur de la démarche dans cette étude est à retenir, car elle a néanmoins permis la compréhension, même partielle, de certains phénomènes.

Il paraît donc nécessaire d'étudier à nouveau de manière correcte l'armement médiéval, en tant qu'élément important de la culture du Moyen Age, en prenant garde à s'éloigner des conceptions passées, et en prêtant attention aux nouveaux axes de recherches amenés par l'expérimentation et la reconstitution. Pour ce faire, il est important de se baser sur des objets pouvant être considérés comme des exemples fiables. La qualité de conservation du mobilier archéologique en milieu fluvial désigne les trouvailles réalisées dans les rivières comme particulièrement adaptées à ceci. L'étude des objets profitera à l'expérimentation, qui à son tour, enrichira la compréhension de ceux-ci.

LES ARMES EN MILIEU FLUVIAL

Pour un archéologue, la découverte d'une arme médiévale en contexte terrestre est un évènement assez rare. Hormis les exceptionnelles trouvailles sur d'éventuels champs de bataille, la majorité des armes "terrestres" provient d'un contexte funéraire. Mais la grande majorité des armes médiévales conservées, hormis celles, préservées, des collections privées ou des musées, provient de découvertes fluviales. L'intérêt que présentent celles-ci pour le chercheur, est la quasi-certitude qu'elles ont été utilisées, et fabriquées dans cet esprit²⁰.

Il semble, en fait, que les fleuves et rivières soient des gisements de choix pour ce type d'objets. Les recherches de M. Bonnamour dans la Saône ont mis au jour une quantité impressionnante d'armes de toutes époques.

Un autre grand avantage que possèdent les armes découvertes en milieu fluvial, est la qualité parfois remarquable de leur conservation. En effet, si l'objet, par chance, se retrouve recouvert par la vase, en l'absence de caillou, gravier, bulle d'air ou autres impuretés pouvant permettre l'arrivée d'oxygène, les réactions chimiques se produisant entre les éléments contenus dans la vase, et la couche de rouille qui se forme sur sa surface résultent en la production d'une pellicule extrêmement résistante de goethite (FeOOH), qui empêche toute corrosion interne ultérieure. M. Oakeshott nous informe d'ailleurs des différences de qualité des vases selon, les fleuves : il semble que celle du Danube soit remarquable.

Cependant, ce phénomène chimique reste aléatoire, et il est fort possible qu'un objet plus récent soit dans un plus piteux état qu'un autre plus ancien. En vérité, une grande quantité de mobilier sort des rivières sous la forme de morceaux de rouille absolument inidentifiables au premier regard. Or il est plus que probable que certains d'entre eux soient d'un grand intérêt. Cependant, le choix de la conservation, ou du rejet à la rivière, d'un objet découvert en milieu fluvial, appartient entièrement, la plupart du temps, à celui qui le découvre. Le plus souvent, il s'agit d'ouvriers dragueurs, dont le seul critère déterminant un tel choix est purement esthétique. C'est peut-être pour cela que les armes de bronze des périodes anciennes, mieux conservées, ont été mieux traitées certainement que les armes de fer - c'est à dire l'immense majorité des armes médiévales.

Une grande difficulté, par contre, propre à ces armes fluviales, est l'absence de précisions quant au contexte exact de découverte. La plupart des trouvailles sont anciennes, datant du XIXe siècle, où de vastes campagnes de dragage visant à améliorer la navigation sur nos fleuves et rivières ont livré quantité d'objets divers. Les collections alors constituées ne stipulent malheureusement pas, la plupart du temps (ou alors de manière très vague), le site de découverte exact.

Cependant, l'analyse des données exploitables et des documents des services des Ponts et Chaussées a permis d'identifier sur la Saône l'existence de sites précis à haute densité de trouvailles, correspondant en fait à des anciennes zones de hauts-fonds naturels guéables²¹. La faible profondeur de l'eau à ces endroits (de l'ordre de 80 cm) permettait le passage à pied lorsque la rivière était à l'étiage.

Les études menées sur la vallée de la Saône, ainsi que pour la Seine et l'Yonne, ont révélé l'existence d'un grand nombre de tels sites : on en dénombre 183 entre Nogent, Auxerre et Paris, pour un parcours de 283 km, soit une distance moyenne de 1 546 m entre deux gués.

²⁰ On peut effectivement se demander si certaines pièces, fort bien conservées dans diverses collections, n'ont pas été gardées relativement intactes parce qu'il n'avait pas été prévu qu'elles servent un jour. Seule l'étude de ces objets de collection, par rapport aux modèles dont l'usage est attesté, pourra permettre de le savoir.

²¹ Voir l'ensemble des travaux de M. Bonnamour.

En outre, sur les 54 gués ayant livré des armes identifiés dans la vallée de la Saône, 35 d'entre eux contenaient des armes médiévales (fig. 7).

Ces gués présentent des aspect très divers quant à leurs caractéristiques. La majorité coupent la rivière en biais. Cette morphologie ne peut s'expliquer par une volonté délibérée d'aménagement²². Les raisons sont à chercher dans les caractéristiques de l'endroit : hauts fonds, comme nous l'avons dit, et également zones où le courant est plus faible (et donc les risques moindres)²³. La longueur de ces gués peut atteindre 800 m en Saône, voire peut-être 1 km pour trois d'entre eux (Jean de Saône, Port de Grosne et la Motte Nozillot). Ces gués sont encadrés de zones plus profondes, en particulier à l'aval, où souvent se déposent pêle-mêle les objets les plus divers, déplacés par le courant

Il faut maintenant envisager les raisons qui expliquent la présence de ces armes sur ces sites particuliers. On a souvent tendance à assimiler les découvertes d'armes anciennes, en particulier protohistoriques, à des phénomènes cultuels. Il existe parfois en effet une remarquable continuité dans la chronologie des dépôts, dans laquelle on peut voir une utilisation ininterrompue du site en tant que lieu d'offrande.

On sait certes que l'eau a une grande valeur mystique aux époques anciennes. Peut-être les gués eux-mêmes étaient-ils associés à cette aspect²⁴ ? On peut assimiler le domaine de l'eau à un espace sacré, soumis au regard des dieux, ne faisant pas partie du monde terrestre à un passage, un chemin vers l'au delà²⁵ - ce en quoi la rivière a une nature duale : elle est également chemin pour les hommes.

L'aspect rituel de ces dépôts d'armes est justifié par le fait que beaucoup d'entre elles, en particulier aux premier et surtout Second Age du Fer, ont été découvertes encore dans leurs fourreaux (épées comme poignards), ce qui interdit l'idée qu'elles aient pu être utilisées au combat - cette dernière circonstance étant a priori la première explication qui vient à l'esprit lorsqu'on évoque les armes perdues dans les rivières. R. Louis appuie d'ailleurs cette hypothèse de combat en la justifiant par une tradition celtique²⁶, citant le combat du héros d'Ulster Cú Chulainn contre Fer Díad MacDamann, un des grands passages du *Táin Bó Cualnge*, qui prit place sur un gué, et à l'issue duquel le vainqueur, Cú Chulainn, abandonne l'équipement de son adversaire, qui était par ailleurs son frère juré, à la rivière. Cú Chulainn a d'ailleurs défait bon nombre de héros du Connacht en défendant des gués (il est même dit que le combat de gué était sa spécialité). Mais ne peut on pas envisager cette hypothèse : des combats rituels sur les gués ont eu lieu - soumis ainsi à la neutralité du site, et au regard des dieux. L'arme principale du guerrier protohistorique était la lance. Imaginons qu'il gagne le combat avant que l'épée soit tirée du fourreau. Nous savons que les celtes ne prenaient pas de butin, ou le dédiaient aux dieux (comme à Gournay-sur-Aronde). En outre, si l'équipement du vaincu tombe dans la rivière, n'est-il pas ainsi assimilé, absorbé, offert au divin ? La continuité chronologique s'expliquerait par l'utilisation fréquente du gué en tant que lieu privilégié pour ce genre d'affaires. Toutefois, ceci ne reste qu'une idée de plus... L'hypothèse

²² BONNAMOUR L. : *Du silex à la poudre...4000 ans d'Armement en Val de Saône*, Catalogue de l'exposition, éditions Monique Mergoil Montagnac, pp. 119-179, 1990.

²³ VERDIER DE PENNERY P. : *Les gués de la Seine et de l'Yonne de Nogent-sur-Seine et d'Auxerre à Paris*, bulletin de la Société Préhistorique Française pp.731-748, 1959.

²⁴ Ainsi trouve-t-on cette valeur rituelle du gué dans le jainisme hindou, où le terme *Tirtha*, "gué", désigne également le pèlerinage. Qui plus est, les sains hommes du jainisme sont appelés *Tirthamkara*, c'est à dire "faiseurs de gué".

²⁵ WIRTH. S. : *Die Funde aus der Donauschleife bei Schäfstall in Bayern*, in Archéologie des Fleuves et des Rivières, Editions Errance/ville de Chalon-sur-Saône, 2000.

²⁶ LOUIS R. : *Une coutume d'origine protohistorique. Les combats sur les gués chez les Celtes et chez les Germains*, Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est, pp 186-193, 1954.

majoritairement retenue, est celle d'offrandes votives à la rivière²⁷. Ce phénomène se poursuit d'ailleurs à l'époque gallo-romaine, de manière modifiée toutefois. Ainsi on a une présence constante sur les gués de Saône, d'herminettes romaines (*ascia*), dont on connaît la valeur symbolique du fait de ses nombreuses représentations sur les monuments funéraires²⁸.

Quoiqu'il en soit, même si l'hypothèse d'armes sacrifiées est très certainement valable pour les périodes anciennes, et séduisante pour le Haut Moyen Age (on a ainsi retrouvé une francisque miniature, semblable à celles correspondant à des contextes culturels ou funéraires, au gué du Port Guillot), on ne peut affirmer qu'elle s'applique encore pour la période médiévale tardive.

Il est préférable d'envisager des explications autres. Là, le combat est l'hypothèse privilégiée. Les gués sont des points importants. Ils permettent le passage des hommes et des marchandises, en l'absence de pont. Ils ont certainement vu la circulation de troupes en armes. On comprend que leur possession soit un élément essentiel du contrôle d'un domaine. Ainsi à Pontoux, le *Pons Dubis* de la Table de Peutinger (*fig. 8*), point essentiel sous Rome du passage des troupes vers le *Limes* rhénan, on a retrouvé deux cottes de maille romaines, l'une en bronze et l'autre en fer. Cette dernière était roulée, emballée, signe qu'elle ne fut pas perdue au cours d'un combat (à moins qu'elle n'ait pas été portée lors de celui-ci...). Mais le gué de Pontoux a également livré les traces d'un affrontement au VIIe siècle : scramasaxes, francisques, lances datant de la même époque, en grandes quantités, signalent probablement qu'une lutte âpre a eu lieu. Par la suite d'ailleurs, le passage semble s'être affaibli en raison de séismes, interdisant ainsi son usage.

Les armes médiévales, et modernes, trouvées en rivière doivent très certainement se rattacher à ces explications. Le musée de Chalon-sur-Saône ne possède qu'une épée²⁹, du XIIIe siècle probablement, qu'on a retrouvé avec un élément de fourreau (une bouterolle). Cependant, la majorité des éléments de suspension des épées médiévales était fabriquée en matériaux organiques périssables, ce qui peut fausser notre jugement. On note toutefois, pour ce qui est de la Saône, l'absence constatée d'important gisement d'armes du Xe au XVe siècle, et la rareté du matériel défensif (armures, boucliers). Il n'existe donc pas de preuve de combats en nombre sur des sites de rivière à ces époques dans la vallée de la Saône.

Un accident est également à l'origine d'un important gisement d'armes médiévales. La découverte de près de quatre-vingt épées dans la Dordogne, aux environs de Castillon-la-Bataille, où eut lieu le dernier affrontement de la Guerre de Cent Ans le 18 juillet 1453, a été maintenue secrète un certain temps, seulement révélée par la vente de 6 d'entre elles à Genève en 1977. Ces lots d'épées étaient visiblement transportées dans des coffres, sur une barge qui a coulé. On pense désormais qu'il s'agit d'une partie du butin pris par les français après leur victoire³⁰. Cette découverte a permis à M. Oakeshott d'identifier trois "familles" d'épées, de conformation semblable au sein de chaque groupe.

Ainsi les raisons de la présence d'armes médiévales dans les fleuves et rivières peuvent-elles être multiples : accidentelles, comme à Castillon-la-Bataille, dues à un ou des combats, comme à Pontoux, ou peut-être culturelles, comme il semble être le cas pour la francisque miniature du Port Guillot.

²⁷ Doit-on voir, comme le suggère M. Oakeshott, la survivance de cette pratique dans l'épisode final célèbre de la légende Arthurienne, le retour d'Excalibur à la Dame du Lac?

²⁸ BONNAMOUR L. : *Archéologie de la Saône*, éditions Errance/ville de Chalon-sur-Saône, Paris, 2000.

²⁹ N° inv. 89.95.1.

³⁰ OAKESHOTT, R. Ewart, *The Swords of Castillon*, Park Lane Arms Fair Catalogue 10, p. 7 - 16. 1993

Mais d'autres causes, plus marginales, peuvent exister. Une discussion avec M. S. Wirth a permis d'aborder l'hypothèse de combats judiciaires sur sites de gué perdurant jusqu'au Moyen Age. Nous savons par les sagas que le Nord avait sa forme particulière de duel de justice, le *Holmgang*, qui prenait place sur un espace délimité, et avait ses propres règles. La tradition du combat judiciaire est bien attestée pour l'Europe jusqu'à la renaissance, en particulier par certains *Fechtbücher* : ainsi les manuels de Hans Talhoffer traitent-ils majoritairement de ce type de combat³¹, et l'on y voit les adversaires s'affronter dans la lice. D'autres discussions, avec de personnes diverses, ont abordé la possibilité que les armes soient rejetées au fleuve pour ne pas être réutilisées³². Il est vrai que la réutilisation des armes des défunts n'était pas un phénomène inconnu³³ : ainsi l'épée *Sköfnung* du roi légendaire du Danemark du VIIe siècle Hrólfr Kraki fut inhumée avec lui, comme il est dit dans la *Hrólfs Saga Kraka*. Le *Landnámabók* nous raconte comment Skeggi de Midfirth (*Miðfjarðar-Skeggi*), un des premiers colons d'Islande, ouvrit la tombe de Hrólfr Kraki pour prendre *Sköfnung*, au Xe siècle. La *Laxdæla saga* nous informe qu'au XIe siècle elle était en la possession de Eid, le fils de Skeggi³⁴...

Cependant, toutes ces explications ne se basent que sur ce que nous connaissons du mobilier archéologique découvert en milieu fluvial. Or le corpus n'est constitué que des objets qu'on a bien voulu conserver - et publier - après qu'ils soient sortis de la rivière. Il nous faut garder à l'esprit dans notre étude, qu'une part importante du matériel reste inconnue. Les objets ont pu être ou bien rejetés à la rivière, car jugés peu dignes d'intérêt, ou au contraire conservés par ceux qui les ont découverts, auquel cas il est difficile de savoir ce qu'il est advenu d'eux par la suite : vendus, conservés, ajoutés à une collection privée qui éventuellement échouera dans les fonds d'un musée dans le meilleur des cas. Il est plus que probable que certaines collections privées soient d'une remarquable richesse, qui reste malheureusement ignorée.

Evidemment, cela ne concerne que les objets qui ont été trouvés. On ne sait naturellement rien de ce qui reste à découvrir au fond de nos fleuves et rivières - mais c'est là le propre de l'archéologie.

³¹ Bien que ces techniques soient également plus que valables à la guerre, comme le souligne le maître lui-même.

³² Là aussi, peut on y voir l'explication de la restitution d'Excalibur au Lac ?

³³ Et ce, à mon sens, depuis des périodes assez anciennes. La volonté d'empêcher ce genre d'actions peut être une des raisons de la destruction "rituelle" de certaines épées protohistoriques.

³⁴ Par la suite, l'épée fut donnée à un certain Þorkell Egjolfsson, puis perdue, puis retrouvée par le fils de Þorkell... cela pose également le problème de la propriété des armes, en particulier des épées, qui sont des objets auxquels une grande symbolique est attachée. Les phénomènes de transmission héréditaire des armes peuvent en effet fausser les données archéologiques, en particulier dans le domaine funéraire. Là encore, on peut penser que cette transmission était une chose fort ancienne...

Les armes médiévales de la Saône

Nous avons spécifié que l'étude complète de l'armement médiéval livré par la Saône pouvait faire l'objet d'un travail plus vaste qu'un mémoire de maîtrise. Cependant, en se basant sur la thèse de doctorat de Mlle Annie Dumont, on peut procéder à une analyse succincte de la présence d'armes dans les gués de la grande Saône, entre le Rhône et le Doubs³⁵, en remontant la rivière depuis Lyon.

Il apparaît clairement qu'on a une présence constante sur tous les gués présentant des armes médiévales, d'exemplaires du Haut Moyen Age. Les objets découverts sont parfois mêmes exceptionnels, comme les casques mérovingiens du type *Spangenhelm*, dont quatre exemplaires plus ou moins complets sont sortis du lit de la rivière³⁶ ; les auteurs anciens nous rapportent la rareté du port du casques chez les francs³⁷. Peut-être s'agit-il alors de casques burgondes ?

En outre, la quantité d'armes mérovingiennes et carolingiennes par rapport à celles du Bas Moyen Age est très largement supérieure³⁸. Mais cette apparent surnombre peut également être du à une collecte sélective de la part des découvreurs - en ce qui concerne en tout cas les découvertes anciennes, où la période des Invasions était mieux considérée que le Bas Moyen Age, s'ajoutant elle-même aux autres critères de conservation déjà cités.

On peut néanmoins constater une certaine rareté de l'équipement militaire entre le XIIIe et le XVe siècle, et ce bien que la vallée de la Saône ait connu elle aussi les malheurs de la Guerre de Cent Ans, par exemple. Faut-il donc également chercher une raison autre que le combat de la présence de ces armes du Haut Moyen Age, en particulier ces casques, dont la décoration abondante les place très certainement comme objets de prestige ?³⁹ Probablement, tout en conservant à l'esprit les réserves émises auparavant.

On remarque la présence, aux abords de certains gués, de mottes féodales, quelquefois placées au bord même de la rivière. Mlle A. Dumont en signale à Jassans-Riottier, Belleville, Thoisse, Port Jean Gras, Port d'Arciat, Port de Boz (*fig. 9*), Ile de la Mothe, la Mare Jandeau (*fig. 10*), la Casaque, Bougerot, Damerey (*fig. 11*) et Verjux. On en connaît une également au Port de Mure (*fig. 12*), et une à Farges (*fig. 13*). Ceci met en évidence le rôle important que les gués prenaient dans la circulation des hommes et des biens : ces sites fortifiés protégeaient le passage, mais également servaient de péage. On sait en outre qu'hormis pour quelques rares agglomérations comme Uchizy par exemple, les rivières constituaient une limite naturelle au territoire. La présence de ces mottes castrales peut donc aussi être due à la nécessité de défendre les limites du domaine.

³⁵ DUMONT A. : *Les passages à gué de la Grande Saône : archéologie spatiale et diachronique*, thèse de Doctorat, Université Lumière, Lyon 2, 3 vol. dactylographiés, 1997.

³⁶ Ils sont aujourd'hui dispersés dans le monde entier : à New York (Metropolitan Museum of Art), Berlin (musée de l'Arsenal), à Leningrad

³⁷ Agathias, *Histoire de l'empereur Justinien*.

³⁸ Se pose également pouvant fausser cette étude le problème des datations, même si dans la plupart des cas il est aisé de distinguer les armes selon les époques. Mais l'épée du Bas Moyen Age du gué d'Anse, par exemple, attribuée au XVe siècle en raison de la rosace et de la croix qui ornent une des faces de la lame, pourrait en fait dater des XIe-XIIe siècles. La datation d'une lance est encore plus problématique parfois.

³⁹ Voir BAILLY A., in BONNAMOUR L. : *Du silex à la poudre... 4000 ans d'Armement en Val de Saône*, Catalogue de l'exposition, éditions Monique Mergoïl Montagnac, pp. 141-144, 1990.

L'exemple de la Seine : Le gué de la Rochette

L'un des principaux objectifs de cette étude est, comme nous l'avons signalé, la publication de la collection de M. Cailleaux. Celle-ci est un remarquable exemple de groupe d'armes découvertes en milieu fluvial. Elle présente certaines caractéristiques propres à ce genre de trouvaille, qui en font un exemple significatif d'archéologie de l'armement en milieu fluvial. En outre, elle possède des particularités spécifiques, qui la rendent particulièrement intéressante, et unique.

L'une d'entre elles est de compléter l'important corpus d'objets découverts sur le site du gué de la Rochette, qui présente des exemplaires d'armement de toutes les époques depuis l'Age du Bronze jusqu'à l'époque moderne, en quantités importantes, et constitue l'une des plus grandes séries livrées par la Seine.

Le gué de la Rochette a déjà fait l'objet de publications. La première a été faite par A. Cabrol et H. Pauron⁴⁰, qui ont assisté aux travaux de dragage ayant résulté en cette découverte.

Voici ce qu'ils rapportent :

« Le château de la Rochette est situé sur la rive gauche de la Seine à près de trois kilomètres en amont de Melun au-delà du pont du Pet-au-Diable de la ligne de chemin de fer de Paris à Montereau par Héricy, du nom d'une vieille ferme aujourd'hui disparue, et presque en face du village de Livry-sur-Seine ; bâti sur un escarpement rocheux converti en terrasses, il domine le fleuve d'une trentaine de mètres en aval d'un passage à gué facile, avant les travaux d'approfondissement du chenal effectués au cours du siècle dernier.

Dès 1907, ces travaux furent repris pour l'extraction du sable et du gravier et M. MALGRAIN en signala l'intérêt à l'un de nous (H. P.) ; plus tard en 1934 la suppression de l'éclusé de Melun nécessita le creusement du lit du fleuve poussé cette fois jusqu'à la couche calcaire.

Des dragages furent entrepris et ceux effectués entre le château de La Rochette et Livry-sur-Seine amenèrent la découverte dans le lit du fleuve de nombreux troncs de chênes non équarris, qui firent tout d'abord, songer à l'un de nous (H. P.) à la présence de palafittes ou plutôt d'antiques établissements de pêcheurs, mais les nombreux objets préhistoriques recueillis au cours des travaux nous amenèrent à, supposer qu'il s'agissait plutôt des restes d'un tablier en charpente sans piles immergé dans le fleuve, système probablement d'origine gauloise et que durent conserver les Romains (DÉCHELETTE, T. I 6, p. 185).

Nous déplorons la disparition des pièces de bois, immergées à nouveau le long des berges et qui recouvertes de grosses pierres ont contribué à les renforcer, et nous ne pouvons à leur sujet qu'enregistrer les constatations sommaires de l'un de nous (H. P.) prévenu tardivement de cette découverte et les dires des dragueurs et des riverains.

Les travaux interrompus en 1936 sont encore suspendus. Aussi avons-nous décidé d'en publier sans plus attendre les découvertes tant anciennes que récentes parvenues à notre connaissance... »

P. Verdier de Pennery nous dit en outre :

« C'est ainsi qu'au gué de la Rochette, non loin de La Cave, une première campagne de dragages, portant sur 100 m de longueur, 40 m de largeur et 40 cm d'épaisseur ne donna officiellement rien, alors qu'on y recueillit par la suite l'une des plus importantes séries livrées par la

⁴⁰ CABROL A., PAURON H. : *Un Gué préhistorique à La Rochette (Seine-et-Marne)*, Bulletin de la Société Préhistorique Française, n° 11, pp. 3 à 15, Issoudun, 1937.

Seine. »⁴¹. Ceci laisse clairement à penser que la campagne livra des objets, qui furent dispersés, comme c'est hélas trop souvent le cas.

Le Groupement de Recherche Archéologique Subaquatique (G.R.A.S.) effectua également une série de prospections en 1990 à La Rochette :

« Prospection côté rive gauche, au pied du château de La Rochette à environ 500 m en amont du pont du "Pet-au-diable" sur une longueur de 150 m (*fig. 14*).

Le pied de la berge enrochée est constitué de marne renfermant des débris végétaux. Un pieu, arasé au niveau du fond et enfoncé dans cette couche, a été repéré à environ 15 m de la berge et 2,5 m de profondeur (a). Un examen soigneux dans un rayon de 10 m n'en a pas révélé d'autre.

Plus au large le sable et le gravier succèdent à la marne. Il s'agit vraisemblablement d'une ancienne berge. Des prospections poussées seront menées ultérieurement dans cette zone dont la configuration typique est susceptible de contenir des éléments archéologiques.

Un gué est signalé par Verdier de Pennery en amont de ce secteur. La limite communale Vaux-le-Penil/Livry est également un indice pour l'existence d'un ancien passage.

37 - Livry - La Rochette

En 1934 des dragages effectués dans ce secteur ont livré une grande quantité de matériel archéologique de toutes périodes et notamment de l'âge du bronze et de nombreux bois.

Les travaux avaient pour but de faire disparaître une île et un haut fond de la rive gauche.

Verdier de Pennery signale deux gués qui encadraient l'île. Un changement d'inflexion du cours marque également le site (*fig. 15, 16*). La prospection a montré

- le haut fond de la rive gauche, qui est cartographié sur les documents des services de la navigation de Melun, s'étendant jusqu'à environ 30 m du bord à - 2,4 m de profondeur (a).
- le lit de la rivière, lui succédant, constitué de sable à environ -3,5 m La prospection a été limitée et n'a pas permis de vérifier s'il subsistait des vestiges de l'île.
- la bordure du haut fond garnie de pieux de bois (diamètre environ 10 cm) : développement partiel observé, plus de 40 m, densité environ un pieu par mètre (b).

En un point la hauteur d'eau n'est que de 1,6 m (à 20 m du bord).

Le tombant du haut fond est constitué de pierres et de marne. Il a livré des fragments de tuiles à crochet dont un exemplaire estampillé "IHS" (voir *fig. 14*). Ces éléments sont à dater.

Des profils bathymétriques ont été relevés montrant bien le haut fond (*fig. 17*).

Ce secteur semble prometteur et fera l'objet de recherches ultérieures poussées.

4 - CONCLUSION

Cette première campagne de prospection a révélé un certain nombre de points intéressants.

Les objets isolés découverts ne présentent qu'un intérêt limité car ils sont hors contexte. Cependant ce sont de précieux indices pour révéler la présence de sites éventuels, c'est pourquoi leur localisation est soigneusement enregistrée.

Les sites avec vestiges en place sont les plus intéressants, nous pensons que la zone de La Rochette peut présenter ce type de sites. L'observation du fond nous a montré qu'il existe un brassage important prouvé par l'absence de stratigraphie et le bouleversement dans les couches. Ceci est valable pour les fonds constitués de pierres et graviers (cas du grand bras de Melun).

Il serait sans doute intéressant de prendre en compte le contexte logique sous-jacent qui pourrait révéler des zones propices. Nous disposons par ailleurs d'éléments concernant les niveaux de l'eau avant les barrages qui seront exploités.

Nous estimons que les résultats sont encourageants vis à vis des interventions, limitées géographiquement et en temps, qui ont pu être réalisées. Ceci signifie que la poursuite des prospections de façon plus intensive (en temps et en moyens humains et matériels) devrait apporter une certaine contribution à l'archéologie de la région. »⁴²

⁴¹ VERDIER DE PENNERY P. : *Les gués de la Seine et de l'Yonne de Nogent-sur-Seine et d'Auxerre à Paris*, bulletin de la Société Préhistorique Française pp.731-748, 1959.

⁴² BONIN P. : Rapport de Prospection Archéologique Subaquatique dans la Seine à Melun et dans ses environs, G.R.A.S, 1990.

Les informations données par Villier de Pennery⁴³ sur les gués de la Haute Seine et de l'Yonne avant les campagnes de dragage sont extrêmement intéressantes (fig. 18). Le gué de la Rochette, situé entre le second gué de Livry et Melun, est séparé du gué précédent par une distance de 564 m, du suivant de 3 042,3 m, avec une profondeur maximale d'autrefois 1,27 m en amont, 1,87 m en aval ; ainsi est-il relativement isolé du point de passage important au Moyen Age que constituait Melun. En outre, le gué précédent (les gués de Livry) sont eux à 3 140 m en aval du gué de La Cave, lui même séparé de 2 114 m du gué le précédant. On a donc affaire ici à une zone guéable relativement isolée des autres lieux de passage.

Sa largeur est de 456 m, pour une profondeur de 0,7 m, ce qui le place dans la catégorie supérieure pour cette section de la Seine, en aval de Montereau, où la largeur moyenne de gué est d'environ 296 m.

L'ensemble de la région de Melun a vu des événements importants se dérouler, qui ont pu marquer l'histoire du site. Ainsi, certains auteurs pensent que c'est à La Rochette que Labienus aurait fait traverser la Seine à ses troupes durant la Guerre des Gaules. Clovis s'empare de Melun en 481. On peut citer également l'éventuelle influence des raids normands en région parisienne en 845, 846, 857, 861, 865, 885, 887, 888.

Nous savons qu'au Moyen Age La rochette appartenait au comte de Melun : dans une charte de 1407, Raynaut, Évêque de Paris, fils du comte de Melun Bouchard donna au Prieuré St-Sauveur de Melun le village de La Rochette ainsi que d'autres lieux.

La Rochette eut certainement à subir la Jacquerie de 1359, ainsi que les autres méfaits de la Guerre de Cent ans : La grande peste, la campagne du futur Charles V, l'assaut de Melun par Du Guesclin, la longue reconquête de l'Île-de-France par les Armagnacs de Charles VII, puis de Lagny, furent plus cruellement vécues que les grands événements politiques ; Melun et Meaux, qui se rendirent successivement aux Anglais en 1420 et 1421, souffrirent particulièrement des rigueurs du siège. La fin de la guerre dans cette région fut marquée par la chute de Meaux en 1439.

Il est donc plus que probable, du fait de son importance et de sa situation géographique, que le gué de La Rochette abrite des témoignages de ces différents événements.

Ceci peut d'ailleurs être perçu, ainsi que l'importance de la Seine en tant qu'axe de communication, par l'abondance des découvertes effectuées sur ce site et déjà publiées. Dès l'âge du Bronze, ce phénomène est constaté à partir des armes de La Rochette⁴⁴.

Concernant les armes des périodes historiques, voici ce que les inventeurs rapportent⁴⁵:

« Nous nous bornerons à mentionner les objets de la période historique, qui témoignent de l'utilisation du gué après la conquête romaine.

GALLO-ROMAIN. - Une houe triangulaire et une lance (hasta) en fer font partie de la Collection H. PAURON.

- De nombreuses monnaies gallo-romaines en bronze ont été recueillies et M. MALGRAIN en avait conservé quelques-unes frustes pour la plupart, à l'exception d'un moyen bronze de l'empereur CLAUDE 1er (*Tiberius Drusus*), né à Lyon l'an 10 avant J.-C. et mort à Rome l'an 54 de l'Ere.

⁴³ VERDIER DE PENNERY P. : *Les gués de la Seine et de l'Yonne de Nogent-sur-Seine et d'Auxerre à Paris*, bulletin de la Société Préhistorique Française pp.731-748, 1959.

⁴⁴ CAILLEAUX L., BARBIER M., MORDANT C. : *Les épées du gué de La Rochette*, bulletin de la Société Préhistorique Française T 87 n° 7, pp 217 – 224, Issoudun, 1990.

⁴⁵ CABROL A., PAURON H. : *Un Gué préhistorique à La Rochette (Seine-et-Marne)*, Bulletin de la Société Préhistorique Française, n° 11, pp. 3 à 15, Issoudun, 1937.

La majeure partie des monnaies, qui auraient fourni un élément intéressant pour l'étude, ont été décapées par les ouvriers dans le foyer de la chaudière de la drague et vendues ensuite comme vieux cuivre.

ARMES FRANQUES, MEROVINGIENNES ET DU MOYEN AGE. - Les armes en fer de ces époques étaient particulièrement nombreuses et c'est par centaines qu'elles ont été cédées aux marchands de métaux ; il convient de remarquer que généralement très oxydées "elles ne payaient pas de mine".

Quelques-unes des mieux conservées ont pu néanmoins être sauvées par l'un de nous (H. P.) ; ce sont des scramasaxes, un lansaxe à double rainure médiane de 0,70 m de long, des framées simples, des framées à crochets, dont une décorée de chevrons parallèles sur les crochets, des fauchards ou armes d'hast à soie, des fauchards à douille ouverte, des épées de taille du XIIIe siècle et une épée d'homme d'armes du XIVe.

Nous signalerons dans la Collection MALGRAIN une hache d'armes mérovingienne du type dit de Chilpéric, enfin une épée de taille du XIIIe siècle avec pommeau aplati en bronze et un étrier en fer du XIVe siècle.

CONCLUSIONS

Malgré nos recherches, nous n'avons eu connaissance de la découverte d'aucune arme postérieure au XIVe siècle ; aussi nous croyons-nous autorisés à émettre l'hypothèse que cet antique gué fréquenté depuis le Néolithique, liaison entre les très vieux chemins de la Bière et du plateau de Brie transformés plus tard en voies romaines, n'a plus été utilisé après le XIVe siècle, époque caractérisée par la prise de Melun en 1358 par Charles le Mauvais, roi de Navarre et la reprise de la ville par Bertrand du Guesclin l'année suivante.

On était alors en pleine guerre de Cent Ans et les malheurs du temps, l'insécurité générale firent sans doute abandonner ce gué pour les ponts de Melun, qui offraient un passage protégé par les solides remparts de la cité. »

On constate qu'ils font état d'un grand nombre d'armes du Moyen Age, qui ont été cédées "**par centaines** aux marchands de métaux", en signalant leur état général de relative mauvaise conservation. Si leurs propos sont exacts, les découvertes médiévales de La Rochette constituent un des plus importants groupes d'objets de cet époque. Le chiffre semble considérable⁴⁶, dépassant les quatre-vingt épées de Castillon-la-Bataille ! Cela rend d'autant plus déplorable leur dispersion et leur perte. Nous devons à la fois nous réjouir que certains exemplaires remarquables aient pu être préservés, et nous attrister de constater qu'une découverte majeure en archéologie fluviale ait été ainsi perdue, et ce pour des raisons qui malheureusement ne sont pas pour nous une surprise.

Leurs conclusions comportent également des erreurs compréhensibles. La recherche sur l'armement médiéval souffrait des handicaps que nous avons déjà mentionnés, qui ont visiblement gêné leur raisonnement. Cette collection contient en effet des objets postérieurs au XIVe siècle, dont une rapière de la Renaissance, et une petite épée du XVIIe... La mention qu'ils font d'épées "de taille" montre là encore une incompréhension de l'objet. De plus, certains exemplaires conservés tout à fait remarquables, n'ont pas reçu leur attention.

Nous allons donc procéder à la description des quelques objets médiévaux - auxquels ils faut ajouter deux armes de la renaissance - qui ont été conservés dans cette collection.

Nous décrirons successivement chaque grande classe d'arme (épée, sax, lance, hache, etc.), en abordant pour chacune les problématiques de description, d'historique et de compréhension de l'objet - ainsi que chacun d'entre eux, en nous appuyant autant que possible sur des modèles comparables de la Saône et d'autres collections.

⁴⁶ Nous avons jugé nécessaire de le figurer en gras, étant donné l'importance de la découverte, et par conséquent le préjudice subi...

Les Epées

Symbolique

Pour commencer, on ne peut s'empêcher de signaler le fort potentiel symbolique de l'épée. L'épée est l'image du Moyen Age dans l'esprit populaire. Elle symbolise également la guerre, le conflit. L'épée, qu'on le réalise ou non, fait partie de notre culture, de l'inconscient collectif de l'Occident, et même d'au delà de l'Europe. Il serait maladroit d'envisager l'étude d'une telle arme en négligeant l'importance d'un tel phénomène.

Cette symbolique a toujours existé. Il est très probable que les guerriers européens aient depuis toujours attaché une grande valeur réelle (matérielle) et émotionnelle à ce type d'objet. Les armes de l'Age du Bronze en sont un exemple. Les épées celtes, au fourreau orné d'animaux affrontés, en sont très certainement un aussi. Les peuplades barbares, nous rapporte M. I. Lebedynsky⁴⁷, vouaient parfois un culte à leurs armes : c'était le cas des Alains, des Scythes également. Selon Ammien⁴⁸, les Quades prêtaient serment sur leurs épées, vénérées comme des dieux⁴⁹. Les épées légendaires sont bien connues en occident : l'Excalibur d'Arthur, la Durandal⁵⁰ de Roland, *Sköfnung* de Hrólfr Kraki, *Mimmung* des légendes germaniques. Il n'est pas rare, même aux temps historiques, de voir des épées réelles portant un nom : *Joyeuse* est l'épée de Charlemagne. M. Oakeshott⁵¹ nous informe de l'existence mentionnée dans un inventaire des possessions du roi de France Charles VI d'une petite épée nommée *Victoire*. Une bonne épée pouvait être si précieuse que, comme nous l'avons mentionné, elle se transmette de génération en génération, quelquefois de manière plus ou moins légale⁵².

Historique, typologie, technique

L'épée droite à tranchants parallèles est l'arme caractéristique de l'Occident. Elle trouve sa forme définitive (avec évidemment un certain degré de variation) dans les armes celtes du Second Age du Fer. Les forgerons celtes étaient arrivés à un grand degré de perfectionnement. Les armes celtes étaient fabriquées par une méthode approchant de très près celle de corroyage. Les plaques de métal étaient rebattues, pliées, puis rebattues, permettant la migration du carbone, et donnant à l'arme une structure feuilletée qui lui conférait une grande élasticité, et une grande résistance. L'ajout de tranchants rapportés plus durs n'est pas attesté pour tous les exemplaires connus. Les études métallographiques menées sur les armes celtes du musée Denon ont révélé trois grands types de mise en forme de la lame⁵³. L'existence d'un traitement thermique est attesté pour certaines d'entre elles. Cependant, leur considération de l'efficacité de l'arme en se basant uniquement sur la dureté du tranchant, et les endroits où les prélèvements ont été effectués, a pu fausser leur analyse.

⁴⁷ LEBEDINSKY I. : Armes et guerriers Barbares au temps des Grandes Invasions-IVe au VIe siècle après J.-C., éditions Errance, Paris, 2001.

⁴⁸ Ammien, XVII, 12, 21.

⁴⁹ LEBEDINSKY I., *op. cit.*

⁵⁰ a priori, selon la légende, toujours propriété de la couronne d'Angleterre...

⁵¹ OAKESHOTT R. E. : *Records of the Medieval Sword*, Boydell press, Woodbridge, UK, 1991.

⁵² Voir dans le *Landnamabok*, le destin de *Sköfnung*. La destruction "rituelle" d'épées est attestée dans le monde barbare de l'époque des invasions. L'idée d'empêcher un éventuel pillage d'une arme à forte valeur émotionnelle ne semble pas si incongrue. Pourquoi, sinon, ne constate-t-on pas de destruction de lance ou de Sax?

⁵³ DIEUDONNE-GLAD N., PARISOT J. : *Etude métallographique d'épées celtiques et romaines du musée Denon à Chalon-sur-Saône*, in NICOLINI G. ET DIEUDONNE-GLAD N. : Les métaux antiques : travail et restauration, actes du colloque de Poitiers 28-30 sept. 1995, pp153-163, monographie Instrumentum n°6, éditions MoniqueMergoïl, Montagnac, 1998.

On considère généralement que l'épée droite occidentale dérive de l'épée germanique, empruntée à la *spatha* romaine, qui aurait elle-même son origine dans les armes gauloises et barbares. Certaines épées franques sont très clairement des objets de prestige, comme par exemple l'épée à poignée d'or de la tombe de Childéric. Les techniques de fabrication de ces épées étaient extrêmement évoluées. Les forgerons étaient parvenus à fabriquer, par des méthodes compliquées, des armes à la fois souples et solides, mais également de grande valeur décorative. Ces techniques devaient nécessiter un grand talent de la part de l'artisan. On comprend alors la valeur qu'il prend, ainsi que celle des armes qu'il fabrique, dans les légendes germaniques; le mythe du forgeron Weland en est un exemple : voici ce qui est dit dans le *Waldere*, poème saxon du Xe siècle:

« Huru Welande... worc ne geswiced
monna ænigum ðara ðe Mimming can
heardne gehealdan. Oft æt hilde gedreas
swatfag and sweordwund secg æfter oðrum. »

« Certes, l'œuvre de Weland ne trahira
Personne qui sache manier Mimming la rude⁵⁴.
Souvent tombèrent au combat,
Sanglants et blessés par l'épée, guerriers l'un après l'autre. »

Weland a fabriqué les tranchants de Mimming avec les restes d'une épée ratée qu'il a donné à manger à des oiseaux. Le métal s'en est ainsi trouvé amélioré, sa teneur en azote ayant augmenté... la nitruration des tranchants de certaines épées du Haut Moyen Age est effectivement attestée.

La plupart des épées du Haut Moyen Age sont fabriquées par la technique dite du damas soudé torsadé, sur laquelle les études de E. Salin⁵⁵ et J. Ypey⁵⁶ font autorité. Nous ne ferons donc que la résumer : des bandes de fer et d'acier sont soudées ensemble, puis torsadées, étirées et martelées. Ces barres ainsi obtenues étaient soudées côte à côte. Le meulage, puis le mordantage faisait apparaître sur la lame des dessins, variables selon la profondeur du meulage et le sens de torsade des bandes. Puis les tranchants étaient rapportés.

Ces dessins, ainsi obtenus, donnaient une grande valeur à l'arme. Dans une lettre de 525, Theodoric, roi des Goths, vante les épées que lui a offertes le roi des Warnes :

*"des épées longues[...] plus précieuses par le travail du fer que par la valeur de l'or[...] leurs parties médianes, creusées d'élégants canaux se rident en vermiseaux; là jouent tant d'ombres variées que l'on croirait plutôt le métal clair entrelacé d'éléments de diverses couleurs."*⁵⁷

On trouve peut-être une référence au damas dans la *Kormáks Saga*, du Xe siècle : voici Skeggi qui explique à Kormák comment utiliser *Sköfnung* :

"mais, si tu arrives au lieu du combat, assieds toi seul, et là, tire la[Sköfnung]. Lève la lame et souffle dessus; alors un petit serpent rampa de dessous la garde; incline la lame et aide le serpent à rentrer sous la garde."

⁵⁴ ou aussi : "qui saura fort tenir (c.a.d. bien) Mimming"

⁵⁵ SALIN E. : *La Civilisation Mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*, Paris, 1957.

⁵⁶ YPEY J. : *Au sujet des armes avec damas soudé*, Archéologie médiévale tome XI, p. 147-165, 1981.

⁵⁷ D'après LEBEDINSKY I. : *Armes et guerriers Barbares au temps des Grandes Invasions-IVe au VIe siècle après J.-C.*, éditions Errance, Paris, 2001.

L'épée barbare ne connaît semble-t-il que peu d'évolutions jusqu'au Xe siècle. Les armes de la période viking ont fait l'objet d'études typologiques de la part de E. Behmer⁵⁸ et J. Petersen⁵⁹, sur lesquelles nous avons déjà fait quelques observations concernant leurs limites : elles ne font pas grand cas de la morphologie de la lame, et ne s'intéressent qu'à la forme des gardes, poignées et pommeaux⁶⁰. Ils parviennent à dégager des spécificités régionales aux styles de ceux-ci. Mais ceci est peut-être à relativiser : nous savons qu'au Haut Moyen Age les peuples avaient une grande mobilité. Or les épées, surtout les épées richement décorées, étaient l'apanage du prince et de sa suite. Cette mobilité, pas forcément prise en compte par ces auteurs, a pu fausser leurs conclusions.

Les armes du Xe siècle sont souvent caractérisées par la présence d'inscriptions sur leurs faces. Un grand nombre d'exemplaires porte la marque *ULFBERHT*, dans laquelle on voit le nom d'un artisan, ou d'un atelier de fabrication. Un peu postérieures sont celles marquées de *INGELRII*. Il semble, selon M. Oakeshott, que certaines soient des contrefaçons, sur lesquelles on aurait apposé la marque d'un atelier célèbre pour augmenter faussement leur valeur : il cite en exemple une épée conservée à Wisbech, dans le Cambridgeshire, qui porte sur une face le nom *ULFBEHRT*, mais mal épelée, et sur l'autre un *INGELRII* amputé⁶¹.

La typologie de Petersen s'arrête à la lettre X, M. Oakeshott reprend la sienne à ce nombre. La voici, résumée⁶² (fig. 19, 20, 21):

Type X : lames plutôt larges, de taille moyenne (de l'ordre de 80 cm). La gorge est large, et parcourt presque toute la longueur de la lame. La pointe est généralement arrondie. Ce type est populaire pendant l'ère viking, et jusqu'au XIIe siècle.

Sous-type Xa : similaire au type X, mais la gorge est plus étroite. La lame est un peu plus longue également. On peut placer ce type entre le XIe et le XIIIe siècle.

Type XI : ce type diffère du type X en ce qu'il est plus long, plus étroit, de même que la gorge. La pointe est souvent aiguë. On place ce type au XIIe siècle.

Sous-type XIa : lame plus large et plus courte, mais la gorge est toujours étroite

Type XII : lame large, plate, qui s'amincit régulièrement. Les critères de M. Oakeshott pour ce type sont :

1) une diminution sensible de l'épaisseur, et une pointe marquée, ainsi qu'une fusée courte.

2) la gorge ne doit pas dépasser deux tiers de la longueur de la lame. On a souvent tendance à confondre les épées type XII avec d'autres types, et le fait qu'elles aient été en usage pendant tout le Moyen Age complique encore plus ceci.

⁵⁸ BEHMER E. : *Das Zweuschneidige Schwert der Germanischen Völkerwanderungszeit*, Tryckeriaktiebolaget Svea, Stockholm, 1939.

⁵⁹ PETERSEN J. : *De Norske Vikingsverd*, Kristiana, Jacob Dybwad, 1919.

⁶⁰ Pour avoir un exemple de ces limites, voir OAKESHOTT R. E. : *Records of the Medieval Sword*, p. 20 : deux épées du type V de Behmer, mais qui correspondent à deux usages différents : on a ici une *Svaerd* et un *Maekir*, c'est à dire une épée et un couteau.

⁶¹ OAKESHOTT R.E., *op. cit.*

⁶² cette typologie est loin d'être parfaite ou complète, ce que l'auteur admet modestement; il se considère d'ailleurs lui-même, au bout de plusieurs décennies consacrées à l'épée, comme un modeste étudiant.

Sous type XIIa: la "Grande Espée de Guerre". La fusée est à deux mains. Généralement XIIIe et XIVe siècles. Le poids varie entre 1,5 et 2 kg.

Type XIII: ce type présente des lames à bords pratiquement parallèles et une pointe arrondie, avec une poignée plus longue. La gorge fait généralement la moitié de la lame e longueur, et peut être multiple. En usage aux XIIIe et XIVe siècles, de même que les sous-types :

Sous-type XIIIa : souvent appelé "Grande espée", "espée de guerre", etc. De très longues lames, de 85 cm à 1 m, et des fusées de 15 à 20 cm.

Sous-type XIIIb : un type XIII à poignée courte.

Type XIV : un type en usage entre 1275 et 1340. Facilement identifiable en raison de la lame plutôt courte, très large à la base, et qui finit en pointe prononcée. La poignée est relativement courte. La gorge, quelquefois multiple, fait en général les trois quarts de la longueur de la lame.

Type XV : un type facilement identifiable. Tranchants droits, section losangique, pointe prononcée -une arme faite pour l'estoc. M. Oakeshott place l'origine de ce type à la fin du XIIIe siècle, mais il a vu son plus grand usage aux XIVe et XVe siècles, disparaissant au début du XVIe.

Sous-type XVa : similaire au type XV, mais avec une lame plus fine. La fusée est plus longue, entre 17 et 23 cm (quelquefois 25).

Type XVI : ce type fut conçu en réponse aux armures de maille renforcée du début du XIVe siècle. Il se distingue du type XIV par une pointe de section exclusivement losangique. Les capacités à l'estoc sont bonnes, et l'arme conserve un bon potentiel à la taille. Les lames font entre 65 et 75 cm, avec une gorge marquée.

Sous-type XVIa : le type XVIa possède une longue lame, diminuant progressivement en épaisseur, large à la base, et à la pointe renforcée. La gorge est bien visible et dépasse rarement un tiers de la longueur de la lame. La base de celle ci est de section hexagonale. La fusée mesure entre 15 et 23 cm, permettant l'usage à deux mains.

Type XVII : les lames de ce type sont longues et fines; leur épaisseur diminue sensiblement à mesure qu'on s'approche de la pointe. La section est fréquemment hexagonale. La fusée est toujours longue, à deux mains. Utilisé entre 1360 et 1420, sans doute conçu pour défaire des adversaires en armure de plaques. Ces épées sont plutôt fortes, pouvant peser jusqu'à 3 kg.

Type XVIII : la lame de section losangique est assez large à la base, et évolue vers une pointe acérée. Il y a souvent une arête médiane, qui assure à l'arme une grande rigidité, et lui confèrent d'excellentes capacités, tant pour la taille que pour l'estoc.

Sous-type XVIIIa (non illustré) : ce type est relativement fin, avec une longueur moyenne de 85 cm pour la lame. De section similaire au type XVIII, mais présentant parfois une fine et courte gorge. Il se distingue en outre par une poignée légèrement plus longue.

Sous-type XVIIIb : la lame est longue, fine et acérée, de section losangique. La fusée est très longue (de 25 à 28 cm). On place ce type entre 1450 et 1520.

Sous-type XVIIIc (non illustré) : lame de section losangique, large, longue de 90 cm environ. Arme à une main et demi.

Sous-type XIX : lame large et plate, aux tranchants parallèles, se terminant en une pointe acérée. Il y a une gorge étroite dans le tiers proximal de la lame, ainsi qu'un ricasso à la base. La section de la lame est hexagonale. Ce type apparaît au début du XVe siècle, et est d'usage à une main..

Type XX : ce type date des XIVe et XVe siècles. Ce sont des épées à une main et demi, comme les XIIIa. La lame large a des bords parallèles, et évolue doucement vers une pointe. Il y a souvent une grande gorge médiane, que côtoie deux gorges plus petites.

Sous-type XXa : lame moins large, qui s'étrécit plus rapidement. Les gorges sont similaires au type XX.

Type XXI : un type de la fin du XVe siècle, très similaire d'aspect aux *cinquedea* italiennes, mais les lames ne sont pas aussi larges cependant, et sont également plus longues. On trouve généralement une gorge large et peu profonde à la base de la lame, ou bien deux gorges parallèles parcourant toute sa longueur.

Type XXII : lame large et plate, de la fin du XVe siècle, évoluant progressivement vers une pointe. Il y a deux gorges courtes, étroites et profondes juste devant la garde.

La datation des épées médiévales se heurte toutefois à des problèmes bien particuliers. Tenter d'estimer l'âge d'une arme à partir des seules caractéristiques de son pommeau, de sa garde ou même de sa lame est souvent erroné. M. Oakeshott nous dit que rien n'est plus facile en effet que de changer un pommeau ou une garde. On peut donc avoir des lames ayant été remontées, et survivant pendant des décennies voir des siècles⁶³. Et on ne peut de même n'avoir qu'une image de l'évolution de l'épée médiévale, même si des caractéristiques propres se distinguent selon les époques, comme par exemple l'existence de formes spécifiques aux périodes anciennes (type X), ou des pommeaux, en formes de "noix de brazil"⁶⁴, propres au début du second millénaire.

L'évolution de l'épée se fait en parallèle avec celle de son environnement tactique, qui inclut entre autres le combattant en lui-même, l'armure de l'adversaire, et le type du combat. Arme, armure et escrime sont indissociables dans leur évolution. On constate ainsi que les progrès dans l'armement défensif amènent des changements dans l'équipement offensif, et dans la manière de l'utiliser :

Les périodes anciennes sont marquées par l'utilisation du haubert de mailles, porté par dessus un gambison. Les armes de cette époque sont très efficaces de taille (ce qui n'exclut pas leur utilisation d'estoc quand l'opportunité se présente). L'épée est utilisée en conjonction avec le bouclier, qui constitue lui-même un formidable équipement défensif. Le

⁶³ Il cite l'exemple, plus proche de nous, de ces officiers de régiments de Highlanders du XIXe siècle, utilisant les lames remontées que leurs ancêtres avaient eux même maniées à Culloden en 1746.

⁶⁴ Voir la typologie des pommeaux dans OAKESHOTT R. E. : *Records of the Medieval Sword*, Boydell press, Woodbridge, UK, 1991.

combattant doit passer outre cette opposition terriblement efficace. Des expérimentations récentes ont montré qu'il était extrêmement difficile de pénétrer une cotte de mailles assortie d'un gambison. Le combattant devait donc faire preuve d'une relative finesse, et chercher à frapper là où la protection était moindre, mais également de force, lorsque cela s'avérait nécessaire. On cherche à toucher principalement le bras armé de l'adversaire (au moment où il porte un coup), ou sa jambe avant. On cherche à passer par-dessus le bouclier, également. On peut aussi tenter de se saisir de l'adversaire. Malheureusement, pour ces périodes, on n'a pas conservé de description écrite précise de techniques de combat. Par la suite, l'armure se renforce, d'abord en haut : ajout d'ailettes, développement du grand heaume.

Il ne faut pas oublier toutefois que la majorité des combattants du Moyen Age n'appartenait pas à des classes sociales suffisamment aisées pour s'offrir une armure coûteuse. Le pillage des champs de bataille a permis de recycler et redistribuer sans doute les équipements défensifs. Mais il est certain que le port d'une armure moindre obligeait les combattants à développer leur science des armes, dans le simple but de survivre. Des combats en civil sont attestés, de même qu'une escrime non réservée à la seule noblesse, par le manuscrit I.33⁶⁵, que nous avons mentionné. Parmi les deux protagonistes, un moine, en robe et tonsure (*fig. 22*). Les techniques sont subtiles, multiples, codifiées et nommées; le corps est divisé en quatre zones. Les armes utilisées sont des type XII. On constate une grande technicité dans les mouvements, et également l'utilisation du second tranchant de l'épée. Le petit bouclier est utilisé fréquemment pour garantir le bras armé lorsqu'il frappe (*fig. 23*).

Le passage de la cotte de mailles à l'armure de maille renforcée de plaque résulte en l'abandon du bouclier, désormais obsolète. La seconde main, libérée, vient naturellement se placer avec la première sur la poignée de l'épée. Les coups se font plus puissants, il est donc nécessaire de développer une armure plus solide. Cette augmentation de l'invulnérabilité du combattant en armure résulte en une modification des armes et des techniques de combat : les épées se font plus pointues et plus solides, et les mouvements d'escrime cherchent à atteindre les défauts de cette armure⁶⁶, en développant les techniques d'épée raccourcie (ou demi-épée) que l'on voit par exemple dans Fiore ou Talhoffer. La technique de demi-épée est déjà mentionnée dans les vers de Liechtenauer au XIVe siècle. Il s'agit de placer la main gauche sur la lame, ce qui permet une meilleure manœuvrabilité de l'arme, mais également de parer, bloquer, saisir, effectuer des clés, attaquer avec la garde ou le pommeau... On gagne également des informations concernant l'affûtage de l'épée médiévale, qui autorisait donc une saisie à pleines mains de la lame (*fig. 24 à 27*). Apparaissent également les types d'épées dite bâtarde, ou à une main et demi, c'est-à-dire dont la fusée est suffisamment longue pour y placer les deux mains, mais qui peut, contrairement à une vraie épée à deux mains, être utilisée d'une seule. On cherche aussi à être plus précis à l'épée à une main, en plaçant par exemple un doigt devant la croix, pour un meilleur contrôle de l'arme (*fig. 28*). Cette manière de "doigter le ricasso" connut un avenir brillant à la renaissance, où les élégantes rapières étaient maniées presque exclusivement ainsi.

Il convient de disperser certains mythes existant à propos de l'épée occidentale. Il est courant, dans l'imaginaire populaire, de concevoir l'épée comme un outil peu évolué, excessivement lourd, brut, plus capable d'assommer l'adversaire que de se prêter à une escrime réelle. Nous avons brièvement vu qu'il n'en était rien : ce sont bien souvent des objets

⁶⁵ ANOYME DU XIIIe SIECLE: *Tower Fechtbuch*, Tower of London manuscript I.33, Royal library Museum, British Museum No. 14 E iii, No. 20, D. vi., Circa 1290.

⁶⁶ Et non pas à la percer, comme l'on croit trop souvent. Cependant le type XVII ressemble beaucoup plus à une barre à mine qu'à une épée...

nécessitant un haut degré de savoir technique dans leur élaboration, mais également dans leur usage. Nous avons également remarqué que le combat à l'épée était un domaine où très tôt des techniques évoluées existaient. Et en vérité, une épée est un outil extrêmement bien conçu pour le travail sinistre qui lui est demandé.

Une simple épée médiévale à une main peut infliger des dommages impressionnants. On a l'exemple de tombes mérovingiennes, où les crânes sont tout simplement décalottés net par un seul coup.⁶⁷ Jean d'Antioche⁶⁸ nous cite l'exemple de Theodoric assassinant Odoacre en 493, et le fendant de son épée de la clavicule à la cuisse, s'écriant « en Vérité, le misérable n'avait pas d'os ! »

En juillet 1361 eut lieu dans le Gotland, une bataille entre l'armée de Valdemar Atterdag et les défenseurs de Visby, principalement des paysans. La chaleur exceptionnelle qui régna alors empêcha les détrousseurs de cadavres de piller les armures des morts (plusieurs centaines) en raison du processus accéléré de décomposition de ces derniers, et obligea à les enterrer rapidement dans des fosses communes. La fouille du site a ainsi apporté de grands renseignements sur l'armement défensif de l'époque, mais également sur les causes du décès des cadavres. On a constaté l'existence de blessures profondes et d'amputations causées par des épées (*fig. 29*). Un homme a même eu les deux jambes tranchées net, d'un seul coup⁶⁹. La position des blessures les plus fréquentes indique en outre de manière presque certaine une position jambe gauche en avant, jambe droite s'avançant pour porter le coup.

Des expérimentations ont montré les dommages terribles qu'une épée médiévale⁷⁰ pouvait causer à un morceau de viande utilisé comme cible, et ce parfois sans effort apparent, ni sans utiliser d'arme pesant un poids démesuré.

Anatomie

Une épée se compose de plusieurs éléments (*fig. 30*):

La lame en est le principal. En occident, la majorité des épées ont une lame droite, et deux tranchants courant tout le long de celle-ci. L'extrémité distale est la pointe. La partie distale est appelé parfois faible ou foible - terme qui indique qu'on ne doit pas tenter de parer avec cette partie de la lame, par opposition au fort, moitié inférieure (proximale) de la lame, utilisé lui pour la parade - la distinction entre faible et fort existe au moins depuis Liechtenauer. La lame peut porter une gorge (improprement appelée autrefois gouttière), destinée à alléger l'arme, et à renforcer sa structure. À l'inverse, on peut trouver une arête, qui sert à rigidifier l'épée. Au delà de l'épaule, la lame se poursuit en une soie qui se poursuit jusqu'à l'extrémité proximale de l'arme, et sur laquelle viennent se glisser la garde, la fusée (ou poignée) et le pommeau. La soie porte parfois l'extrémité de la gorge. Elle est le plus souvent de section rectangulaire. Les bonnes lames doivent être capables sous la pression de la main par exemple, de subir un déplacement latéral de la pointe de l'ordre de 15 à 20 cm, et de retrouver leur forme, sans souvenir ou déformation due à celui-ci. Evidemment, une lame rigide comme une type XVIII a une moindre tolérance latérale. Une lame peut porter à sa base un ricasso, partie non aiguisée, de section le plus souvent rectangulaire.

⁶⁷ LEBEDINSKY I. : *Armes et guerriers Barbares au temps des Grandes Invasions-IVe au VIe siècle après J.-C.*, éditions Errance, Paris, 2001.

⁶⁸ Jean d'Antioche, fragment 214 a. D'après LEBEYNSKY I., *op. cit.*

⁶⁹ THORDEMANN B.J. : *Armor from the Battle of Wisby*, 1939.

⁷⁰ Dans ce cas, une réplique correcte.

La garde, appelée aussi croix ou croisée, a plusieurs fonctions : protéger la main des coups adverses, empêcher la main de glisser en avant dans un estoc, et protéger la main des chocs contre l'éventuel bouclier adverse. On peut également se servir d'elle pour coincer l'épée adverse, ou porter des coups. Les gardes des épées médiévales ont tendance à se compliquer avec le temps. A la fin du Moyen Age, s'ajoutent des anneaux, d'abord dans le plan de la lame, pour protéger le doigt⁷¹, puis des anneaux latéraux, pour garantir la main... jusqu'à donner les gardes complexe qu'on connaît sur certaines armes de la renaissance.

La fusée est la poignée dans laquelle passe la soie. Généralement, elle est composée de matière organique (bois). On peut avoir deux moitiés plaquées de part et d'autre, ou bien une poignée en un seul morceau, où l'on a ménagé un trou pour passer la soie. Celui-ci est quelquefois façonné en portant la soie au rouge et en forant, brûlant le bois au fur et à mesure (sans doute à partir du XIIIe siècle). Il est nécessaire d'avoir une poignée bien ajustée, qui ne tourne ni ne bouge. Elle est ensuite recouverte de cuir, de peau, de corde ou de filetage métallique. Elle peut prendre des formes diverses, et montrer une grande variété de profils, qui eux aussi se compliquent avec le temps.

Le pommeau prend lui aussi des formes extrêmement variées. Sur les formes plus anciennes, on ne peut même pas parler de pommeau, mais plutôt de "garde d'en haut" : une simple barre de métal, quelquefois plaquée autour d'un élément en bois. Celui-ci évolue selon les formes décrites par Behmer et Petersen. Certains pommeaux de ces types anciens sont d'ailleurs plutôt douloureux si on n'y prend garde, du fait de leur forme. Il est dit que les vikings passaient le petit doigt par dessus le pommeau, pour mieux maintenir l'arme et éviter ce désagrément. Il sert à arrêter la main lorsqu'on porte un coup de taille, et d'ainsi empêcher la perte de l'épée. Il sert également de contrepoids à la lame, et permet ainsi un meilleur contrôle de l'arme. Il est également possible de donner des coups de pommeau, quelquefois...

Une épée présente en outre des caractéristiques physiques spécifiques. Le centre de gravité d'une épée est un élément important. Sa position détermine l'agilité, le confort parfois aussi, de l'arme. Une épée médiévale a un centre de gravité placé à une dizaine de centimètres devant la garde.

L'"équilibre harmonique"⁷² de l'arme est également un facteur à considérer. Une épée possède un centre optimal de percussion, c'est-à-dire un endroit, généralement placé au niveau du dernier tiers de la lame, où la transmission d'énergie à la cible est maximale (et donc le coup plus efficace). En outre ce point correspondrait également à un nœud de vibration de la lame : chaque objet vibre quand on le choque. Il existe des endroits où cette vibration est moindre. Sur une bonne épée, l'un d'entre eux serait placé au niveau du point de percussion, et l'autre dans la poignée. Ceci minimiserait le risque de perte d'énergie due aux vibrations, et également l'éventuel retour inconfortable d'énergie, parfois douloureux, dans le bras de celui qui manie l'épée.

Une épée (comme d'ailleurs probablement n'importe quelle arme médiévale) subit en outre un traitement thermique, destiné à modifier sa structure cristalline, pour changer les propriétés de la lame (dureté/souplesse, par exemple). Nous n'entrons pas dans le détail de ceux-ci. Néanmoins il serait intéressant de procéder à une analyse de la structure cristalline de certains exemplaires de cette collection, dont nous allons d'ailleurs maintenant détailler les épées. La description de chacune d'entre elles sera précédée d'un résumé de ses dimensions et des types présents : pommeau, garde, lame.

⁷¹ Noter les suggestions inventives proposées par Talhoffer dans son *Fechtbuch* au sujet des formes des épées (*fig. 31*). On voit clairement ici un anneau latéral. Mais l'ouvrage décrit également d'autres inventions, y compris un dispositif pour respirer sous l'eau!

⁷² Ce terme est sujet à caution - c'est un concept relativement nouveau dans la recherche sur les épées médiévales.

1. EPEE D'ARMES.

(fig. 31, 32)

Type : XV
Type du pommeau : H.1
Style de la croix : 8
Longueur : 715 mm
Longueur de la lame : 552 mm
Largeur de la lame : 44 mm
Largeur de la croix : 185 mm
Poids : 926 g

L'objet n'est pas en très bonne état. La pointe est manquante. L'ensemble de l'arme est corrodée. Les tranchants ont énormément souffert. Le processus de détérioration continue.

La lame, très rigide, est de section losangique. Elle n'est malheureusement pas entière : on peut probablement la prolonger de 15 cm. Elle est de forme triangulaire. La soie, de section rectangulaire est abîmée à proximité du pommeau. La garde est également de section rectangulaire, chaque extrémité est repliée en direction de la pointe, de manière plus sensible pour l'une. Elle n'est plus fixée à l'épée. Cette mobilité a permis d'observer la forme trapézoïdale de l'épaulement de la lame.

La garde comporte un sillon destiné à recevoir ce dernier, mais les dimensions en sont trop importantes, par rapport à celles de la lame. De même, l'orifice où passe la soie est également trop grand : 10 x 24 mm, pour une soie en cet endroit de 7 x 17 mm. On peut se demander si l'ensemble ne possédait pas une chappe. Le centre de masse de l'objet est à 6,5 cm environ de la garde ; ce qui suggère que l'arme entière était équilibrée à 10 cm environ devant la garde, ce qui est tout à fait correct.

On a redressé à chaud la garde et la lame : il en a résulté une coloration caractéristique nettement visible. Ceci a eu lieu sans doute après la découverte de l'objet.

Le pommeau est légèrement elliptique, à larges bosses plates. Ce type de pommeau apparaît fréquemment sur les décorations des édifices anglais de la fin du XIV^e siècle, selon J. F. Hayward⁷³.

Ce type de lame était en usage aux XIV^e et XV^e siècles. De nombreuses épées trouvées dans la Dordogne près de Castillon-la-Bataille⁷⁴ appartiennent à cette catégorie. Les formes simples du pommeau et de la garde incitent, malgré les réserves que l'on peut émettre pour un tel raisonnement, à proposer une date ancienne pour cette arme : probablement la deuxième moitié du XIV^e siècle. C'est l'époque où les plaques d'armure font leur apparition dans l'équipement du combattant. Une telle arme par sa rigidité est capable de percer la maille ; en outre, sa maniabilité et sa relative finesse la rendent apte à atteindre les défauts dans la protection de l'adversaire, mais elle est également une arme efficace utilisée de taille.

⁷³ KIENBUSCH, C. O. : *The Kretzschmar von Kienbusch Collection of Armor and Arms*, p153., Princeton: Princeton University Press, 1963.

⁷⁴ OAKESHOTT, R. E.1993 : *The Swords of Castillon*, Park Lane Arms Fair Catalogue 10.

2. EPEE DE GUERRE.

(fig. 33, 34)

Type : XVa
Type du pommeau : J
Style de la croix : 8
Longueur totale assemblée : 954 mm
Longueur de la lame : 378 mm + 333 mm
Largeur de la lame : 50 mm
Largeur de la croix : 274 mm
Poids : 1630 g + 242 g

L'objet est fragmenté. La lame, triangulaire, est cassée à 37,5 cm de la garde. Il manque sans doute 10 cm à la longueur totale de l'arme ; la surface est creusée par la rouille. La section de la lame est un fort losange, d'une épaisseur conséquente, diminuant régulièrement : 11 mm au niveau de la croix, et plus de 6 mm à l'extrémité distale brisée du fragment de lame. L'arme devait posséder une pointe acérée. Des traces évidentes montrent que l'arme a été pliée puis cassée. On voit bien, au niveau de la cassure, la structure interne de l'arme.

La soie est longue et forte ; ses dimensions sont suffisantes pour qu'on y pose les deux mains. Une coloration caractéristique rouge/bleue/rouge indique qu'elle a été déformée à chaud.

Elle conserve une légère rotation sur son axe au niveau du pommeau. Son profil suggère une forme spécifique pour la fusée.

Le pommeau est un gros type J, très lourd et épais : 55 mm ; les bosses à faces plates de 23 mm de diamètre sont parfaitement circulaires. Sa masse contribue néanmoins à un bon équilibrage de la lame. La gangue qui s'est formée au cours de son séjour dans le fleuve maintient en place un silex sur l'un des côtés (fig. 35).

La croix n'est pas tout à fait orthogonale à l'axe de la lame : la différence est proche de 5 degrés. Ses dimensions sont importantes : 274 mm de développement, pour plus de 31 mm d'épaisseur. Elle a une section hexagonale ; la face inférieure est sensiblement plus étroite que la face supérieure. Elle forme en son milieu un écusson s'avancant sur la lame, de 22 mm de largeur. Ses extrémités sont recourbées en direction de la pointe.

Ce type de grande épée de guerre était largement en usage pendant la guerre de Cent Ans. Cet exemplaire est presque identique à l'épée dite du Prince Noir (XVa.6 page 144) (fig. 36), et à une épée trouvée dans la lac de Lucerne (XVa.1 page 140). On peut également la rapprocher de la "famille D" mise en évidence par M. Oakeshott d'après la découverte de Castillon-la-Bataille⁷⁵. Une miniature des *Grandes Chroniques de Saint Denis* décrivant la bataille de Poitiers le 19 septembre 1356 montre ce type d'épée à deux mains utilisée par un chevalier français. La lame et le pommeau correspondent (fig. 37).

⁷⁵ OAKESHOTT R. E. : *Records of the Medieval Sword*, Boydell press, Woodbridge, UK, 1991.

3. EPEE. (fig. 38, 39)

Type : XVI
Type du pommeau : H.1
Style de la croix : 2
Longueur : 811 mm
Longueur de la lame : 656 mm
Largeur de la lame : 43 mm
Largeur de la croix : 145 mm
Poids : 942 g

L'objet est partiellement recouvert d'un dépôt blanc. L'état général est relativement bon, bien que l'arme soit pliée au niveau de la jonction entre la lame et la soie (cet endroit est bien connu pour être un point de faiblesse fréquent sur la plupart des épées). La lame de forme sans doute triangulaire est abîmée à la pointe par l'oxydation, ce qui permet toutefois d'observer le fil du métal. Une large et profonde gorge marque la lame sur les deux premiers tiers à partir de la garde. Le dernier tiers est de section losangique. La gorge se poursuit partiellement sur la soie.

La croix de section carrée s'élargit en deux tampons convexes à ses extrémités. Elle a légèrement pivoté sur son axe transversal. Le sillon destiné à accueillir la lame a des dimensions plus importantes que celle-ci. Sur l'un des bras on remarque une protubérance, à proximité de la lame (fig. 40). Il s'agit très probablement du point de départ d'un anneau ou crochet, destiné à protéger l'index lorsqu'on le passe par devant la croix. En outre la lame, bien conservée à cet endroit, n'est pas aiguisée, ce qui confirme cette hypothèse.

Le pommeau de forme ovale est aplati à sa jonction avec la fusée. Chacune des faces est légèrement concave.

Le centre de gravité de l'arme est à 6,5 cm devant la croix. Le bon état de conservation de l'objet a également permis de situer le centre optimal de percussion au niveau du dernier tiers de la lame, immédiatement devant l'extrémité de la gorge. C'est une arme agréable à manier. Elle l'est d'autant plus si on passe l'index devant la croix. Sa structure lui confère un excellent potentiel d'estoc, tout en conservant de très bonnes capacités de taille. Il a été possible malgré la grande rigidité de l'arme, de plier sa pointe de près de 15 cm sans que la lame ne garde aucune déformation.

Le musée Denon conserve dans ses collections une épée bâtarde à anneau latéral, dont la forme en poire du pommeau permet de placer la main gauche sur la poignée et ainsi d'utiliser l'arme à deux mains. L'anneau protège l'index, et aide au contrôle de l'arme lorsque celle-ci est utilisée à une main (fig. 41, 42). Elle doit probablement dater du XVe siècle. Voir en ce sens l'épée A.5738/1 des Royal Armouries, datant du début du XVe siècle⁷⁶.

⁷⁶ OAKESHOTT R. E. : *Records of the Medieval Sword*, p. 204, Boydell press, Woodbridge, UK, 1991.

4. EPEE COURTE.

(fig. 43, 44)

Type : XVI probablement
Type du pommeau : G
Style de la croix : 1
Longueur : 680 mm
Longueur de la lame : 538 mm
Largeur de la lame : 31 mm
Largeur de la croix : 93 mm
Poids : 326 g

Elle est extrêmement abîmée. La lame est tellement fine qu'elle en est très fragile, l'objet peut se tordre d'une simple pression de la main. La surface est couverte de cavités dues à l'oxydation.

On peut néanmoins distinguer, avec un éclairage approprié, un semblant de gorge sur les deux tiers de la lame. Le raccord entre la lame et la soie est trapézoïdale. Elle est particulièrement fine en ce point.

La croix de section carrée est mobile sur la soie ; les extrémités sont abîmées. L'orifice prévu pour le passage de la soie est sur dimensionné : 6 x 38 mm. Il en est de même pour le sillon sensé recevoir la lame (48 mm de long).

Le pommeau se réduit à un simple disque plat.

Il semblerait qu'il subsiste des traces de bois sur la soie à proximité du pommeau.

Ce type d'épée correspond à ce que Oakeshott⁷⁷ appelle « riding sword » : une épée portée dans la vie de tous les jours du chevalier, qui n'était pas destinée spécifiquement à un usage en temps de guerre.

⁷⁷ OAKESHOTT R. E. : *The Archaeology of Weapons, Revised edition*, New-York, Barnes & Noble, 1994.

5. EPEE COURTE.

(fig. 45, 46)

Type : XVIII
Type du pommeau : R1 (?)
Style de la croix : 7
Longueur : 634 mm
Longueur de la lame : 54 mm
Largeur de la lame : 33 mm
Largeur de la croix : 149 mm
Poids : 577 g

L'objet est plié à proximité de la croix sur la lame ; celle-ci est d'ailleurs très abîmée par l'oxydation à cet endroit, ainsi que sur l'une de ses faces, l'autre ayant au contraire conservé son épiderme. La lame est de section losangique. Mais sa forme non triangulaire en fait plutôt un type XVIII.

Le pommeau n'est pas sphérique : il prend la forme de l'union de deux calottes de sphère.

La poignée est particulièrement intéressante. En effet, le placage de bois de part et d'autre de la soie est pratiquement intact. Il a survécu, protégé par le dépôt blanc du fond du fleuve. Les deux plaques sont retenues au niveau du pommeau par une virole métallique qui débordé légèrement sur la soie (fig. 47).

Le centre de gravité est situé à 7,5 cm devant la croix.

La croix de section hexagonale, est comparable de par sa forme à celle de l'épée d'enfant, on peut donc attribuer à cette arme une datation similaire.

Les dimensions modestes de cette arme la place dans la catégorie des épées « civiles » type "riding sword", tout comme l'exemplaire précédent, très abîmé, de cette même collection.

6. EPEE D'ENFANT.

(fig. 48 à 54)

Type : XVIII.a
Type du pommeau : un I .1 hexagonal
Style de la croix : 7
Longueur : 584 mm
Longueur de la lame : 461 mm
Largeur de la lame : 20 mm
Largeur de la croix : 119 mm
Poids : 382 g

Objet exceptionnel.

La lame et la soie sont assez oxydées. La lame épaisse a une section losangique très prononcée, qui s'affine progressivement, et devait autrefois finir en une pointe acérée. Elle possède un fort ricasso, très épais, à sa base. Celui-ci, légèrement moins large que la lame, s'achève en une pointe sensiblement décalée vers la gauche sur chaque face. Vue latéralement la lame est courbée.

La croix, fabriquée dans un beau cuivre bien rouge, n'est pas exactement dans le plan de la lame. Chacune de ses six faces s'orne d'un motif incisé de rinceaux, autrefois émaillé ; cet émail de couleur rouge sombre est encore visible par endroits. Ailleurs, du vert de gris remplit les creux. La section hexagonale de la croix s'amincit progressivement vers les extrémités arrondies. On trouve ce type de garde sur diverses représentations du milieu du XIVe siècle.

Le pommeau en forme d'hexagone irrégulier, est en bronze. Son axe longitudinal est décalé par rapport à la soie.

Il est à noter que l'objet est bien équilibré, avec un centre de gravité à 6,5 cm devant la croix ; un enfant peut aisément tenir l'arme à deux mains étant donné les dimensions de la poignée.

Ce type d'épée fabriqué spécialement pour des enfants de 7 ou 8 ans est extrêmement rare : Oakeshott⁷⁸ n'en connaît que trois : l'une à Glasgow (unclassified 11 p. 238), l'une à Copenhague, et la troisième aux Royal Armouries de Leeds (multiple miscellaneous 19, p. 227). Mais le présent objet se distingue par la qualité exceptionnelle de son décor, ce qui en fait un exemplaire extrêmement remarquable. C'est une pièce unique, probablement fabriquée pour le fils d'un puissant de son époque.

On connaît également des armes faites semble-t-il pour des enfants, et ce dès le Haut Moyen Age : un petit *Spangenhelm* est conservé à Cologne. On a aussi trouvé au XIXe siècle une tombe d'enfant dans la province norvégienne de Oppland Fylke, qui contenait une petite épée de 47,7 cm, du type M de Petersen, ainsi qu'une petite hache (11 cm) et une petite lance (31,5 cm). L'épée semble avoir été pliée avant l'inhumation (fig. 55 à 57).

⁷⁸ OAKESHOTT R. E. : *Records of the Medieval Sword*, Boydell press, Woodbridge, UK, 1991.

Les saxes

La collection contient deux armes de type *seax*⁷⁹.

Les saxes sont des armes extrêmement répandues dans le monde occidental à partir du Ve siècle, utilisée par la plupart des peuples germaniques de l'ouest. Leur usage se généralise à partir du VIe siècle. La durée d'utilisation de ces armes s'étend sur une longue période. Certaines sources mentionnent même leur utilisation par les *Housecarls* de Harold à Hastings. Ce serait de cette arme que les Saxons tireraient d'ailleurs leur nom⁸⁰.

Ce sont de grands couteaux de taille et de formes variables. L'arme ne présente généralement qu'un seul tranchant, qui peut être droit ou courbé. Le dos de la lame, épais, peut lui aussi s'incurver vers la pointe, ou former un angle assez prononcé. Les saxes à tranchant droit et dos angulaire semblent être caractéristiques du nord de l'Europe, surtout de la zone Saxonne (*fig. 58*).

La longueur varie entre une trentaine de centimètres et quatre vingt centimètres. Les exemplaires les plus grands reçoivent souvent le nom de *Langseaxes* ou *langsaxes*, c'est à dire "longs-saxes". On pense que le sax commun avait un grand potentiel utilitaire, et devait servir dans la vie de tous les jours à son porteur, un peu à la manière des machettes d'aujourd'hui dans les pays tropicaux. Ce n'est pas forcément le cas d'ailleurs des *langseaxes*, ou de certains exemplaires connus et décorés d'incrustations de métal précieux. Peut-être peut on également considérer le sax comme l'apanage de l'homme libre dans les sociétés germaniques du Haut Moyen Age.

Certains saxes portent des gorges, près du dos de la lame. Elles peuvent être simples ou multiples, disposées sur les deux faces ou une seule. D'autres modèles de sax peuvent s'orner d'incrustations de métal, ou de motifs gravés. On constate parfois la présence d'inscriptions runiques. Certains exemplaires montrent également un damassage le long du dos de la lame, à but purement décoratif.

La soie est généralement large et plate. La poignée est constituée de matériaux organiques, du bois le plus souvent. Les exemplaires dotés de gardes ou de pommeaux sont rares.

Les techniques de fabrication des saxes sont elles aussi élaborées. La plupart des armes sont conçues par corroyage, et les tranchants présentent en général une forte carburation; E. Salin vante d'ailleurs leur remarquable dureté⁸¹.

Le sax était porté dans de simples fourreaux de cuir cousus ou rivetés d'un côté pour les exemplaires les plus courts, et dans un fourreau de bois à garnitures métalliques⁸² pour les

⁷⁹ Nous avons choisi d'employer une nomenclature assez libre pour ce genre d'objets. Il sera donc indifféremment appelé *seax*, *sax*, ou sous le vocable plus connu en France de *scramasax*.

⁸⁰ Paradoxalement, les saxes ne sont présents que dans 4% environ des tombes britanniques. (source Angelcynn)

⁸¹ SALIN E. : *La Civilisation Mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*, Paris, 1957.

⁸² LEBEDINSKY I. : *Armes et guerriers Barbares au temps des Grandes Invasions-IVe au VIe siècle après J.-C.*, éditions Errance, Paris, 2001.

plus longs. L'arme était le plus souvent pendue diagonalement à la ceinture, le dos de l'arme vers le bas, comme on peut le voir sur la stèle funéraire du VIIe siècle de Niederdollendorf⁸³.

De par l'épaisseur de la lame, qui lui confère un grand poids, et le centre de gravité situé très en avant, c'est une arme redoutable utilisée de taille, mais la forme pointue, quelquefois acérée de la lame permet occasionnellement l'estoc. La plupart des saxes que nous avons pu manier "appellent" à un mouvement de taille, qui se fait naturellement; on sent très bien alors qu'il n'est pas besoin de beaucoup de force pour sectionner un membre. Les *langseaxes* ont souvent une poignée suffisamment longue pour qu'on puisse y placer les deux mains, ajoutant ainsi à la puissance de l'arme.

Selon certains auteurs ce type d'armes à un tranchant perdue dans le fauchon médiéval, quelquefois utilisé à deux mains (*fig. 59*). On pense aussi qu'il a vu un successeur dans le *messer*, arme représentée dans de nombreux *Fechtbücher* allemands (*fig. 60, 61*).

Il est également intéressant de remarquer la grande similitude de formes entre le sax et le couteau légendaire de l'ouest américain inventé par Jim Bowie, qui semble-t-il n'a fait que redécouvrir les formes anciennes⁸⁴.

⁸³ LEBEDINSKY I. : *Armes et guerriers Barbares au temps des Grandes Invasions-IVe au VIe siècle après J.-C.*, éditions Errance, Paris, 2001.

⁸⁴ Il est rapporté qu'en 1830 lors d'un combat qu'il livra contre trois hommes engagés pour le tuer, Bowie en laissa un pratiquement décapité, le second éventré, et le dernier le crâne sévèrement ouvert, en se servant de son couteau, qui ne mesurait qu'une trentaine de centimètres de long, pour cinq de large et sept à huit millimètres d'épaisseur. C'est dire l'importance des dégâts que pouvait causer le sax, souvent plus long et plus lourd.

7. SCRAMASAX.

(fig. 62, 64)

Longueur : 379 mm

Largeur : 44 mm

Poids : 319 g

L'arme est relativement abîmée, la soie est cassée à 5,5 cm environ. La lame est de section triangulaire très épaisse au dos (6 mm) ; il présente un décalage marqué au niveau de la jonction de la soie et de la lame. La pointe de l'arme est assez détériorée.

On peut distinguer une gorge courant sur les deux tiers de la lame, sur la face droite de celle-ci. Sur l'autre face quatre fines lignes parallèles sont visibles le long du dos de l'arme.

La radiographie a révélé une nette fissure, assez profonde, à 8,5 cm de la jonction lame/soie, dissimulée à l'œil nu en raison de la rouille (fig. 63). Elle est probablement postérieure au processus d'oxydation. On constate également une détérioration assez marquée près de la pointe de l'arme. La partie saillante au dos de la lame, à proximité de la pointe, n'apparaît pas sur les clichés.

8. LANGSEAX.

(fig. 65, 66)

Longueur : 730 mm
Longueur de la lame : 565 mm
Largeur : 53 mm
Poids : 623 g

La surface est abîmée, de manière plus sensible sur la face gauche. L'objet continue de se détériorer.

La lame est droite et solide, elle s'orne sur chaque face, le long du dos, de gorges parallèles, trois puis deux (fig. 67), sur les trois quart de sa longueur. En raison de l'état de l'arme aucune existence d'un travail de damas soudé à but décoratif si souvent observé sur des exemplaires comparables n'a pu être constaté. Il subsiste des traces de bois sur la face droite de la soie, à proximité de la lame. Le centre de gravité est situé à 18 cm devant la garde.

Les radiographies effectuées mettent en évidence les gorges ainsi que la manière dont le métal a été travaillé : le « fil » y apparaît bien visible, révélant ainsi le travail de corroyage (fig. 68). Il est également possible qu'il ait été visible à l'œil nu lorsque l'arme était encore utilisée.

On peut le comparer au numéro 13089 du musée de Mâcon, trouvé à Damerey, en raison de la courbure particulière du dos vers la pointe. Les exemplaires 57.5.1, 75.71.1, CA 656 du musée Denon de Chalon sur Saône lui correspondent en ce qui concerne les dimensions.

On peut penser qu'il s'agit effectivement et exclusivement d'une arme, et non d'un objet utilitaire. La soie est grande, et permet l'utilisation de l'arme à deux mains. Cependant elle peut être manié d'une seule main, en de larges coups de taille puissants, comme à deux mains, auquel cas l'arme devient plus que redoutable. La lame est d'une grande rigidité, malgré sa finesse relative par rapport à d'autres exemplaires du même type.

Les haches

Les haches sont des objets ubiquistes : il est rarement aisé de distinguer si on a affaire à un outil ou à une arme, et ceci est vrai déjà aux époques protohistoriques; c'est d'autant plus difficile lorsqu'on étudie les objets en dehors de tout contexte archéologique. La plupart des haches médiévales peut fort bien être utilisée des deux manières : un objet capable de fendre le bois peut tout aussi bien fendre un crâne. Les paysans révoltés faisaient d'ailleurs usage de leur outil agricole contre leurs victimes nobles.

Il est cependant certain qu'il existe toutefois des types de haches spécifiques au combat ; la francisque (ou hache de jet profilée) éponyme des francs en est une. Elle se distingue par la forme très particulière de son fer, et par la courte taille de son manche, qui forme d'ailleurs avec le premier un angle optimal de 115° environ - c'est une arme de lancer⁸⁵. Chaque arme possédant ses caractéristiques physiques propres, le guerrier devait probablement s'entraîner régulièrement à les lancer ; en outre, une minime erreur dans l'estimation de la distance de l'ennemi pouvait rendre le jet inefficace, du fait de sa rotation autour de son centre de gravité. L'arme pouvait être également utilisée comme arme de poing normale : c'est avec une francisque que Clovis se fait justice dans le célèbre épisode du vase de Soissons. Mais il semble que la hache de lancer ait eu une utilisation dans tout le domaine germanique, de l'Espagne à l'Angleterre, voire à la Scandinavie. La francisque disparaît cependant bien avant le Xe siècle.

Des haches de jet existent toutefois au XIVe et XVe siècles, nommées *hurlbats* en anglais. De conception entièrement métallique, la forme spécifique de l'ensemble assurait à l'arme une efficacité maximale, pour une portée efficace de quinze à vingt mètres⁸⁶.

Sur les haches de combat du Haut Moyen Age, on voit apparaître des ergots à chaque bord du tranchant : pas directement accolés à celui-ci, mais situés dans le prolongement du dos⁸⁷. On justifie leur présence par une volonté d'arrêter la pénétration du fer à l'intérieur du crâne ennemi. Une explication plus rationnelle, et moins sanglante, serait peut-être de considérer que le combattant à la hache affrontait très certainement un guerrier protégé d'un bouclier; les ergots serviraient à prévenir la pénétration et l'éventuel blocage de l'arme lors d'un coup paré par celui-ci. Le tranchant est généralement rapporté, et plus carburé que le reste du fer. Les haches médiévales, d'après les études de M. France-Lanord, possèdent une structure complexe, obtenue par l'ajout successif de petites plaques de fer et d'acier, ce qui confère à l'arme des propriétés particulières de résistance et d'élasticité.

Les *housecarls* de Harold, à la bataille de Hastings, manient la redoutable hache danoise à deux mains (*fig. 69, 70*). Le fer est symétrique, le tranchant courbe. Les sagas mentionnent des haches "à deux cornes", qui pourraient correspondre à celles-ci. Cependant les haches de combat en usage à l'époque normande sont plutôt du type *bartaxt* (nordique *skeggøx*) dissymétriques, mais d'une grande efficacité; on pouvait, paraît-il, occire d'un seul coup un cavalier et sa monture.

⁸⁵ Voir A. BAILLY in BONNAMOUR L. : *Du silex à la poudre... 4000 ans d'Armement en Val de Saône*, Catalogue de l'exposition, pp 122, 136, éditions Monique Mergoil Montagnac, 1990.

⁸⁶ Voir WAGNER E., DROBNA Z., DURDIK J.: *Tracht, Wehr Und Waffen, Des Spaten Mittelalters (1350-1450)*, Tafel 20, p 298, Artia, Prague, 1957.

⁸⁷ Voir A. BAILLY, *op. cit.*

Le Moyen Age connaît cependant une grande multiplicité de types de haches de guerre. La hampe des haches de piétons s'allonge, et l'arme devient ainsi *d'hast*, à deux mains, redoutable. Il existe aussi des haches d'arçon, qui équipent les chevaliers au même titre que les masses d'armes : en tant qu'arme secondaire lorsque la lance ne peut plus être utilisée. Certaines haches présentent un pic sur le haut du fer, pour estoquer.

La hache en combat présente des avantages et des inconvénients. Son centre de gravité est situé très en avant, ce qui donne une grande puissance aux coups, mais ralentit le rétablissement après un contact manqué par exemple. Mais la hache est capable de frapper au-delà de l'axe de son manche, en raison du décalage entre le tranchant du fer et la hampe : on peut ainsi parfois passer au-delà d'un bouclier, et atteindre l'adversaire, ou se servir de la hache comme d'un crochet, pour saisir le bouclier, la jambe, le bras, voire l'arme adverse, et les tirer vers soi. En revanche, la zone de percussion de l'arme est limitée (contrairement à une épée), et on ne peut pas couper⁸⁸, même si quelquefois l'estoc est rendu possible de par la forme du fer. Certaines haches ont, de l'autre côté du fer, une sorte de marteau. Celui-ci peut être utilisé en combat. Voici ce que disent les sagas :

« ...et le frappe avec une hache sur la tête, si fort qu'elle s'y enfonce jusqu'au marteau, et tire la hache vers lui... » La présence du marteau est attestée.

Plus loin :

« Þorgeir leva la hache, "l'ogresse de guerre", des deux mains, et jeta le marteau de la hache d'un coup en arrière dans la tête de celui qui était derrière lui, de sorte que son crâne éclata en petits morceaux⁸⁹ »

Dans la *Saga Ólafs hins helga* (saga de Saint Olaf), extraite du *Heimskringla*, on lit :

« Björn fit tourner la hache dans ses mains, et donna à Þorer un coup avec le marteau sur l'épaule, si fort qu'il chancela. »

Le maniement de la hache à deux mains est sensiblement différent. La hampe peut servir à la parade. La queue (partie inférieure) peut servir à frapper et se termine souvent par une pointe ou *dague dessoubz*; tel est souvent le cas dans *le Jeu de la Hache*.⁹⁰ La tête ou croix porte souvent elle aussi une pointe. De l'autre côté du fer on trouve ou bien un marteau, ou bien un *bec de corbin*, lui aussi utilisé pour les saisies, mais qui sert principalement à percer l'armure. Les haches type *Jeu* sont abondamment représentées dans l'iconographie médiévale du XVe siècle (*fig. 6*). C'est cette arme que les chevaliers anglais ont choisi pour combattre à pied à Crécy et Azincourt.

⁸⁸ Avec un mouvement transversal, comme on coupe une rondelle de saucisson par exemple.

⁸⁹ *Brennu-Njáls saga* (Saga de Njall le Brûlé).

⁹⁰ MS fonds français 1996, Bibliothèque Nationale de France.

9. HACHE.
(fig. 71, 72, 73)

Longueur : 208 mm
Longueur du tranchant : 190 mm
Poids : 1 250 g
Dimension de l'œil d'emmanchement : 33 x 28 mm

La surface de l'arme est plus abîmée d'un côté que de l'autre.

Bien visible, le tranchant rapporté, de meilleure qualité que le reste de l'arme, a mieux résisté au passage du temps. Le forgeron l'a sans doute assemblé en le martelant sur une seule et même face⁹¹.

A l'opposé du tranchant, se trouve un marteau à table trapézoïdale. Le petit côté est situé latéralement.

Il est à remarquer que le tranchant légèrement tordu de l'arme ne se trouve pas exactement placé sur un plan parallèle à l'axe de l'œil d'emmanchement. Ce dernier n'est d'ailleurs pas exactement au centre de la virole d'emmanchement : l'épaisseur de la paroi est en effet plus importante sur une face que sur l'autre.

La virole n'est elle-même pas construite de manière symétrique que ce soit selon l'axe transversal ou longitudinal de l'arme. Elle présente une section pseudo-octogonale.

La régularité des lignes de cette arme en font néanmoins un exemple de travail de grande qualité.

On peut la comparer à la hache numéro 82.917 du musée de Tournus, qui porte en plus deux ergots aux extrémités de la lame, à la fonction bien spécifique. Cette dernière est datée par Hübener du VI^e siècle⁹².

⁹¹ D'après l'opinion de M. J.P. Thévenot.

⁹² BONNAMOUR L. : *Du silex à la poudre...4000 ans d'Armement en Val de Saône*, Catalogue de l'exposition, éditions Monique Mergoïl Montagnac, 1990.

Les lances.

La lance est l'armement principal du guerrier occidental, pendant une grande partie de l'histoire : depuis l'Age du Bronze jusqu'au Moyen Age, en passant par les celtes. Elle perd cette suprématie au Bas Moyen Age au détriment d'armes plus complexes, mais appartenant cependant toujours à la même famille, celle des *armes d'hast* : vouges, pertuisanes, hallebardes, guisarmes. Dans les périodes anciennes la lance, comme l'épée, s'accompagnait d'un fort poids symbolique : on citera la *Gae Bolga* de Cú Chulainn, la lance *Gungnir* d'Óðinn, lui-même surnommé *Darraðr* (ou *Dorruðr*), "lancier", *Geirtýr*, "dieu des lances", *Geirvaldr*, "maître des lances"... Le Héros Beowulf venait lui de la tribu des Danois-à-la-lance (*Peodcyniga*). Même pendant les croisades, une des reliques emblématiques des chrétiens était la Sainte Lance.

La lance équipe ainsi la majorité des guerriers du Haut Moyen Age. Chez les francs, cependant, les auteurs anciens rapportent que la lance était réservée au chef et à sa *truste*, les fantassins ne portant que l'épée, le bouclier et la francisque⁹³.

Les lances du Ve siècle sont caractérisées par une douille fendue. M. Lebedynsky pense qu'ainsi, par effet de ressort, le bois de la hampe, enserré dans la douille, était mieux maintenu. Il serait surprenant en effet d'attribuer ceci à une faible compétence technique de forgerons capables de fabriquer les épées, haches et saxes que nous avons mentionnés. Peut-être est-ce un moyen de faciliter le changement de la hampe lorsqu'elle est brisée? Quoiqu'il en soit, ce système est remplacé au siècle suivant par des douilles fermées, alors que la flamme garde parfois des formes similaires. Les différences de forme des lances d'une même époque peuvent correspondre à des variations régionales, mais probablement aussi à des usages différents, quoique l'iconographie médiévale représente souvent de la même manière lances de cavaliers et de fantassins. Cependant on peut penser que les modèles à flamme plus petite, et à douille plus fine, étaient conçues également pour le jet, le faible diamètre du fer avant la flamme ne permettant pas un usage similaire à celui des lances plus robustes.

Un type spécifique de lance mixte, c'est-à-dire de jet et de corps-à-corps, était l'angon franc. L'arme se compose d'une petite tête barbelée au bout d'une longue tige métallique. Au lancer, l'arme se comporte comme le *pilum* romain : se fichant dans le bouclier adverse, il empêche l'ennemi. Les crochets dirigés vers le bas empêchent quiconque de retirer l'arme. Le guerrier franc peut ensuite, arrivé en combat rapproché, marcher sur la hampe, faisant ainsi baisser le bouclier de l'ennemi. Le retirer de la chair est encore plus difficile, et douloureux. L'arme est utilisée du Ve au VIIe siècle. Sa rareté en contexte funéraire a d'abord fait penser que l'angon était une arme de prestige. Mais certains auteurs suggèrent que du fait de son coût de fabrication élevé, l'arme n'aurait pas appartenu au simple combattant, mais lui aurait été remise au moment de la bataille. On peut là aussi envisager l'hypothèse d'une transmission héréditaire pour expliquer cette rareté dans les sépultures.

Les lances du VIe siècle tendent à avoir une silhouette de lame particulière : la base de la flamme, après le dégagement de la transition depuis la douille, est large, puis s'amincit, en des tranchants presque parallèles qui convergent ensuite vers la pointe, donnant ainsi au tranchant depuis ce point une forme en S très allongé.

⁹³ Procope, Guerre Gothique, VI, 25, in LEBEDINSKY I. : Armes et guerriers Barbares au temps des Grandes Invasions-IVe au VIe siècle après J.-C., éditions Errance, Paris, 2001.

L'évolution suivante de la lance est marquée par l'apparition de crochets à la base de la douille, représentés dans l'iconographie dès le Ve siècle (*fig. 74*). Certains auteurs pensent qu'il s'agit d'un système destiné à améliorer la fixation du fer sur la hampe, au moyen de ligatures passant autour de ces derniers. Ils évoluent vers des ailettes, plates, placées dans le plan de la lame. On croit voir dans ces systèmes des arrêtoirs, un moyen de bloquer la lance pour ne pas qu'elle s'enfonce trop dans la blessure. Mais l'endroit où il sont placés, et la petite taille des exemplaires précoces rend cette dernière hypothèse peu plausible : ils sont parfois à une soixantaine de centimètres de la pointe.⁹⁴ La structure même des lances, y compris des modèles plus tardifs, renforce cette remarque : d'après M. O. Bouzy⁹⁵, les ailerons sont des pièces rapportées, soudées sur la douille. Cette méthode de fixation semble bien fragile pour l'arrêt d'un homme avec toute l'inertie des charges combinées. L'explication est sans doute autre : ils peuvent servir à détourner, bloquer, "coincer" les lances adverses, fonctionnant ainsi par moments comme la garde de l'épée. L'occident a redécouvert ce genre d'ajouts sur les armes d'hast avec la pertuisane au XVe siècle. Voici ce qu'écrivit Giacomo di Grassi⁹⁶, au sujet de cette dernière (dans la traduction anglaise de 1594) :

« Afterwardes, as men had considered, that as this weapon was only to strike, it might in some part thereof, have aswell something to ward withall, whereby it might be said to be a perfect weapon, they devised to add unto it two crookes or forkes, by the which, that blow might be warded, which parting from the point and continuig downe along the staffe, would come to hurt the person. And these forkes, or (I may saie) these defences were by some men placed on that part of the Iron, which next adjoyneth to the staffe... »

Qui plus est la pertuisane peut " *hurt those horsemen (whome they might not reach with their swords) aswell with their point as with their edge*".

La lance médiévale s'utilisait également de pointe (principalement) comme de taille, similairement semble-t-il à la pertuisane.

M. Bouzy considère que la fonction de ces ailettes, entre le VIIIe et le XIIe siècle, est par la suite purement décorative, en raison justement de la fragilité de leur fixation sur la douille. Cependant dans le cas où elles ne sont pas destinées à arrêter une charge, mais à garantir le porteur, alors la soudure n'est pas autant sollicitée. L'iconographie malheureusement ne montre pas d'exemples ni d'arrêt, ni de parade avec ces crochets (ou ailettes).

Car par la suite la taille des ailettes augmente, et les formes varient : rectangulaires, triangulaires, trapézoïdales. Les lances portent parfois d'abondants décors gravés, sur la douille et les ailerons, mais aussi sur la flamme. En raison de la relative similitude des formes entre le VIIIe et le XIIe siècle, les lances à ailettes sont difficiles à dater, et plusieurs types peuvent coexister à une époque donnée : sur la Tapisserie de Bayeux, on voit des formes en triangle, en navette, même à ailettes. Un guerrier wisigoth d'un manuscrit du XIIe siècle de la Bibliothèque de Londres est représenté avec une lance à fer triangulaire, à ailettes pseudo-trapézoïdales, et une épée à pommeau pentalobé (*fig. 75*). Les crochets, ou de petits ailerons, sont présents sur les représentations des guerriers du Psautier de Saint Gall (IXe siècle) (*fig.*

⁹⁴ Toutefois on ne peut exclure totalement cette fonction; il est toujours fâcheux de voir son ennemi remonter le long de la hampe...

⁹⁵ BOUZY O. : *Epées, Lances et Enseignes entre Loire et Meuse, du milieu du VIIIe à la fin du XIIe siècle*, thèse de doctorat, université de Paris IV-Sorbonne, 4 vol., 269 p., 1994.

⁹⁶ DI GRASSI Giacomo : *His True Arte of Defense*, K.U.Leuven, Universiteitsbibliotheek, 4A 642, 1594.

76). Des ailettes de grandes dimensions figurent sur les lances des combattants d'un manuscrit de St-Germain d'Auxerre (fig. 77). Ce manuscrit montre d'ailleurs deux manières de tenir la lance : au-dessous de l'épaule, calée sous l'aisselle avec le bouclier au-dessus, ou bien au-dessus de la tête, le pouce vers le bas de la lance. C'est cette méthode qui est représentée dans la Tapisserie de Bayeux, que ce soit pour les piétons ou pour les cavaliers. Mais il est difficile, dans le dernier exemple, de déterminer s'il s'agit réellement de lances, ou de javelots. Toutefois, l'utilisation de la lance au dessus de la ligne de bouclier, pour des coups descendants vers la tête, est déjà celle qu'en font les grecs. La littérature médiévale nordique nous parle quelquefois de lances :

« Ólaf demanda à l'équipage de fourbir leurs armes, et de se mettre en ligne d'un bout à l'autre du navire ; et si serrés se tenaient-ils, que les boucliers recouvraient les boucliers sur tout le tour du navire, et qu'une pointe de lance dépassait au dessous de chaque bouclier. Ólaf marcha vers la proue, et était ainsi arrangé : il avait une cotte de mailles, et un casque d'or rougi sur la tête ; équipé d'une épée à la poignée incrustée d'or, et dans sa main une lance barbelée... » (Laxdæla saga). Ainsi les lances peuvent-elles dépasser d'en-dessous du mur de boucliers, en une formation défensive. Plus loin :

« La lame était très longue et large. Ögmund le mauvais (Ögmundur illi) était juste derrière Þóri, de telle sorte que la lance s'enfonça jusqu'au crochet, ressortit de son dos entre ses omoplates et pénétra dans la poitrine d' Ögmund. Tous deux tombèrent morts, percés par la lance. » On voit ici (?)

Et cet extrait ci, de la Saga de Grettir le Fort (Grettis Saga) :

« [Porbjörn] planta sa lance des deux mains en plein milieu [centre] d'Atli, de sorte qu'elle le traversa. Atli dit en recevant le coup "On utilise des fers de lance larges de nos jours." ». Ainsi l'utilisation à deux mains de l'arme est accentuée, comme si c'était une chose peu fréquente...

On pense que la lance à ailettes est abandonnée au XIIe siècle. Mais une planche du *Codex Manesse*⁹⁷ du début du XIVe siècle nous montre un chevalier, au heaume orné de deux grandes ailes, abrité derrière un écu décoré d'un poisson d'or, qui tient une lance de ce type, à fer losangique et larges ailettes, au dessus de sa tête, et défend un château contre des assaillants en cotte de mailles et armure d'écailles (fig. 78). Le même manuscrit nous montre également des armes de ce type utilisées à la chasse, notamment par un personnage montant dans un arbre pour échapper à un sanglier (fig. 79). Sur une autre planche, un homme s'en sert contre un ours (fig. 80). On remarque là la fonction d'arrêt des ailettes. Un groupe de chevaliers partant chasser porte, en plus d'arbalètes, des armes similaires (fig. 81).

Se pose maintenant à nouveau le problème, à partir du XIVe siècle, de la distinction entre arme de chasse et arme de guerre. En réalité, comme nous le montrent en partie ces images, il n'y en a pas. On a l'exemple d'une chasse au sanglier du XVe, où les épées utilisées sont en tout point similaires aux armes de guerre (fig. 82). Il en est de même pour les lances et autres épieux. Le musée Denon de Chalon-sur-Saône possède dans ses collections deux épieux dits de chasse, à ailettes. La comparaison avec des scènes cynégétiques, de miniatures représentant des combats met en évidence la ressemblance des formes.

⁹⁷ MANESSE ET AL. : *Die Manessesche Liederhandschrift*, Universitätsbibliothek, Heidelberg, MS Cod. pal. Germ 848, c1300-1315.

L'épieu à barre transversale n'est pas lui non plus strictement réservé à la chasse : le *Fechtbuch* de Talhoffer le fait figurer dans la lice (fig. 83).

Une lance est un objet de facture plus complexe qu'il n'y paraît, en tout cas au tournant du millénaire. Elle se compose d'une âme, élaborée selon la technique du damas soudé torsadé, sur laquelle on vient souder deux tranchants. La douille est ensuite enroulée autour du noyau; puis on fixe les deux ailettes⁹⁸. Il est possible que certaines lances anciennes aient été façonnées simplement à partir d'un morceau de métal battu et mis en forme; toutefois le savoir faire des forgerons de l'époque leur permettait de créer des artefacts bien plus élaborés. La taille des lances a tendance à diminuer à partir du IXe-Xe siècle. Il serait pertinent également de procéder à des études métallographiques sur certains exemplaires, afin de mettre en évidence d'éventuelles traces de traitement thermique spécifique.

⁹⁸ BOUZY O. : *Epées, Lances et Enseignes entre Loire et Meuse, du milieu du VIIIe à la fin du XIIe siècle*, thèse de doctorat, université de Paris IV-Sorbonne, 4 vol., 269 p., 1994.

10. FER DE LANCE.

(fig. 84, 85)

Longueur : 661 mm
Longueur de la lame : 517 mm
Largeur maximale de la lame : 41 mm
Poids : 651 g
Diamètre de la douille : 32 mm environ.

Lame tordue. Cependant, très bon état général.

Très longue flamme de section losangique. L'arête se poursuit jusqu'au tiers de la douille. La douille porte de petites ailettes trapézoïdales à la base. Au-dessous d'une d'entre elles, un petit trou de fixation de 2 mm de diamètre. Il subsiste encore du bois, très bien conservé, à l'intérieur de la douille.

La grande longueur de cette arme et la taille réduite des ailettes, placées sur la douille permettent de penser à une datation assez ancienne, probablement les VI^e – VII^e siècles.

11. LANCE A DOUILLE FENDUE.

(fig. 86, 87)

Longueur : 482 mm

Largeur : 53 mm

Poids : 431 g

L'objet est partiellement recouvert du dépôt blanc caractéristique du fond du fleuve. L'arme est néanmoins relativement abîmée en particulier sur l'une de ses faces. La longue flamme losangée présente un profil à arête médiane.

La douille est marquée par une large ouverture de plus de 8 cm de longueur et près de 1,5 cm de largeur à la base. On peut se demander si la douille était ainsi ouverte dès l'origine. Probablement pas, car les bords de l'ouverture suggèrent plutôt une détérioration due à la rouille, bien que des armes contemporaines possèdent cette caractéristique, avec cependant une fente plus longue.

A titre de comparaison on peut se reporter au numéro 87.13.57 de Lux conservé au musée Denon et datant du VIIe siècle, à douille octogonale, plus tardive.

La silhouette élégante du présent exemplaire la place cependant dans une époque assez éloignée, probablement le VIe siècle.

12. FER DE LANCE.

(fig. 88, 89)

Longueur : 435 mm
Longueur de la lame : 332 mm
Largeur de la lame : 40 mm
Poids : 539 g

L'épiderme très bien conservé d'un côté, est par endroits creusé par la rouille sur l'autre.

La lame d'une grande longueur est pliée et fendue près de la pointe. Les tranchants sont pratiquement parallèles sur les vingt premiers centimètres. L'arme présente un dégagement campaniforme entre la douille et la lame.

La douille de section hexagonale est assez courte, ne représentant qu'un quart de la longueur totale de l'arme. Elle porte deux fortes ailettes trapézoïdales se terminant par un méplat. Celle-ci est cassée en deux endroits, dévoilant un morceau du bois de la hampe. La cassure a eu lieu après l'oxydation de l'arme car il reste sur le bois des morceaux de métal rouillé.

A comparer avec l'exemplaire 74.3 .3, d'Ouroux sur Saône conservé au musée Denon de Chalon sur Saône.

On peut donc dater une telle arme des VIIIe-IXe siècles.

13. FER DE LANCE GRAVE.

(fig. 90, 91)

Longueur : 331 mm

Largeur : 32 mm

Poids : 212 g

L'objet est très abîmé. La lame a une section aujourd'hui lenticulaire mais on ne peut affirmer qu'elle fut toujours ainsi. Elle est en forme de feuille de saule.

La douille est vide, cassée et fendue.

On constate la présence d'un décor de deux gorges parallèles sur chaque face, depuis la base de la lame, sur les deux tiers environ de sa longueur.

La datation de l'objet est rendue difficile par son état. Peut-être peut-on la rapprocher de la lance de Pontoux (numéro d'inventaire 69.1.44) du musée Denon, datant du VIIe siècle.

14. FER DE LANCE.

(fig. 92, 93)

Longueur : 539 mm
Longueur de la lame : 340 mm
Largeur : 25 mm
Poids : 380 g

L'épiderme de la lame est conservé sous le dépôt blanc sur une des faces. La lame fine et épaisse est de section losangique. Cette arme continue également de se détériorer, et les tranchants ont été visiblement très attaqués par la rouille.

La douille est de section octogonale. Son extrémité inférieure a été partiellement pliée au niveau de l'ouverture.

On peut la comparer à l'exemplaire 81.31.8 du musée Denon en raison de la section octogonale et légèrement aplatie de la douille, caractéristique d'une époque comprise entre 650 et 720⁹⁹.

⁹⁹ BOUZY O., in BONNAMOUR L. : *Du silex à la poudre...4000 ans d'Armement en Val de Saône*, Catalogue de l'exposition, pp 162-163, éditions Monique Mergoïl Montagnac, 1990.

15. LANCE DECOREE.

(fig. 94, 95, 96)

Longueur totale : 523 mm
Longueur de la lame : 385 mm
Largeur de la lame : 43 mm
Poids : 747 g

L'objet a été couvert d'un vernis brillant, qui malheureusement ne ralentit pas le processus de détérioration. L'ensemble de l'arme est marqué de cavités causées par son séjour prolongé en milieu humide.

La longue lame en feuille de saule est de section losangique, avec une forte pointe.

La douille, relativement courte, est profonde, et vide.

L'arme est abondamment décorée : des motifs incisés de chevrons ornent les ailettes rectangulaires rapportées de grandes dimensions, sur chacune de leurs faces, et la douille elle-même porte des motifs en forme de triangle vers l'ouverture, et en pointe de flèche au niveau de la jonction lame/douille (fig. 97, 98, 99).

L'état de corrosion, et le dépôt parfois encore présent sous le vernis empêchent de discerner un éventuel travail de damas sur le cœur de la lame.

La lance damassée de Verjux du musée Denon (n° 67.4.2) présente un décor similaire sur la douille, mais de plus petites ailettes.

Ce type de lance est en usage entre le IXe et le XIIe siècle – probablement datable du Xe siècle d'après la forme rectangulaire des ailettes¹⁰⁰.

¹⁰⁰ BOUZY O. : *Epées, Lances et Enseignes entre Loire et Meuse, du milieu du VIIIe à la fin du XIIe siècle*, thèse de doctorat, université de Paris IV-Sorbonne, 4 vol., 269 p., 1994.

16. FER DE LANCE.

(fig. 100, 101)

Longueur : 305 mm
Largeur maximale : 43 mm
Poids : 209 g
Etat : très abîmé

Seule la flamme subsiste ; la douille a disparu. Lame en forme de feuille de saule, de section probablement lenticulaire.

Une partie de l'épiderme de la lame a été conservée sur une face. Au niveau de la jonction avec la douille subsiste un ornement en forme de flèche gravée comparable à celui de la lance ornée décrite précédemment (fig. 102). La superposition en certains points des deux modèles est pratiquement parfaite ; les largeurs de lame sont identiques et les ornements correspondent presque exactement. On peut donc penser qu'elles sont d'un type similaire, et émanent du même atelier.

La radiographie a révélé une fente sur le côté de la partie correspondant au raccord entre le tranchant et la douille, ce qui corrobore l'idée d'une cassure de l'objet (fig. 103). La pointe est encore plus abîmée par la rouille.

L'état actuel de l'objet, dont la surface a été creusée par la rouille en de nombreux endroits, ne permet pas d'affirmer que le cœur de la lance ait été fabriqué en damas soudé.

A rapprocher également des exemplaires de Chalon sur Saône numéro d'inventaire 67.4.2 (Verjux), 73.1.7 (Jean de Saône), CA 821, et de Mâcon numéro 17350 (La Salle).

17. FRAGMENT DE LANCE.

(fig. 104, 105)

Longueur : 291 mm

Poids : 164 g

L'objet est plié au niveau de la lame dont il ne reste pratiquement rien. L'une des faces de celle-ci a été rendue presque entièrement plate sous l'effet de la corrosion.

Cependant, on peut distinguer un profil à arête médiane, se transformant ensuite en une longue et fine douille de section hexagonale. Il manque certainement une bonne partie de cette dernière en raison du faible diamètre intérieur qu'elle présente à son extrémité. Il est également fort probable que la flamme de l'arme parte de beaucoup plus bas sur la douille.

L'état de détérioration de l'objet ne permet pas d'être plus précis et de déterminer une datation.

18. EPIEU (fig. 106, 107, 109)

Longueur : 370 mm
Longueur de lame : 205 mm
Largeur : 54 mm
Poids : 588 g

L'objet est dans un très bon état général ; on constate néanmoins le présence par endroits du dépôt blanc du fond de rivière, plus présent sur l'une des faces. L'épiderme de l'objet a survécu en partie mais l'oxydation a toutefois provoqué de nombreux creux à la surface du métal.

La lame est en forme de feuille, elle est pourvue d'une arête médiane qui se poursuit sur la douille. Deux ailettes latérales triangulaires sont présentes de part et d'autre de la douille. Elles présentent l'une par rapport à l'autre un léger décrochement de l'ordre de 3 mm. Il n'y a pas de discontinuité de surface visible entre les ailettes et la douille. Cependant, celles-ci ne sont pas exactement situées dans le même plan que la lame : on remarque une légère rotation sur l'axe de l'objet. La pointe de chacune est en forme de bec ; également, à la base du côté avant on observe des échancrures. Toute deux sont ornées de trois trous disposés en triangle (fig. 108).

Sur l'une des ailettes, à proximité de la pointe on constate une cavité circulaire partiellement dissimulée par le dépôt dont la présence pourrait ne pas être fortuite.

La douille est cassée et pliée vers l'intérieur. Elle contient encore un important morceau de bois (fig. 110).

La décoration caractéristique des ailettes permet aisément d'attribuer cette arme au XVe siècle. De nombreux objets, telle la hache numéro 926 de la Wallace Collection¹⁰¹, ou les épieux de chasse figurés dans les Très Riches Heures du Duc de Berry portent des ornements similaires.

On peut comparer cette arme au numéro 82.11 du musée Denon.

C'est une arme ubiquiste, qui comme nous l'avons vu peut servir à la chasse comme à la guerre.

¹⁰¹ MANN J. : *Wallace Collection Catalogues : European Arms and Armour : Text with Historical Notes and Illustrations : Volume I (Armour) & Volume II (Arms)*, Trustees of the Wallace Collection, London, 1962.

19. EPIEU.

(fig. 111, 112)

Longueur : 394 mm
Largeur : 67 mm
Poids : 654 g
Diamètre de la douille à l'ouverture : 42 mm

L'objet est en très bon état de conservation ; il est recouvert du dépôt caractéristique du fond du fleuve, qui s'est teinté d'orange en raison de la rouille.

La lame épaisse est de forme triangulaire. Elle présente une forte nervure médiane se poursuivant légèrement sur la douille. Les tranchants, bruts au départ de la lame, vont en s'affinant à mesure que l'on s'approche de la pointe. Cette dernière est par contre assez abîmée.

La douille de section circulaire est marquée à sa base par deux tranchées latérales, situées dans le plan de la lame. Elles correspondent probablement à l'emplacement d'ailettes latérales rapportées aujourd'hui disparues (fig. 113). Elle contient en outre d'importants restes du bois de la hampe (fig. 114).

On trouve une représentation de ce type dans l'iconographie allemande, où il est appelé parfois justement *Böhmische Ohrlöfel*¹⁰². On attribue une arme similaire au duc Frédéric IV du Tyrol (1382-1439) (fig. 115).

¹⁰² WAGNER E., DROBNA Z., DURDIK J. : Tracht, Wehr Und Waffen, Des Spaten Mittelalters (1350-1450), Artia, Prague, 1957.

Les hallebardes

La hallebarde fait partie de ces *armes d'hast* multiples et polyvalentes qui se multiplient au XVe siècle. La plupart d'entre elles se développent en profitant de l'abandon du bouclier grâce aux progrès de l'armure, qui libère une main, et surtout pour donner au fantassin la puissance et l'allonge nécessaire pour défaire des cavaliers. Les siècles précédents avaient eux aussi connu des formes d'armes d'hast : fauchards¹⁰³, couteaux de brèche, vouges, berdiches, etc.

La hallebarde est simplement une hache à deux mains dotée d'une pointe dans le prolongement de la hampe, et d'un croc arrière. Elle est proche de la vouge, mais diffère par le fait que la hampe vient se loger dans une douille, et que le fer est d'une seule pièce (en apparence du moins), alors que la vouge est en deux parties : le fer de la hache, se prolongeant à l'avant par une pointe, et le crochet arrière non solidaire du fer. Sur la hallebarde, deux languettes viennent en outre parcourir la hampe, renforçant la solidarité de l'ensemble, et prévenant les coups adverses pouvant la briser.

On attribue aux mercenaires suisses l'invention de l'arme, qui fut d'ailleurs le symbole de ces troupes, et qui par sa polyvalence connut un succès croissant au cours du XVe siècle et des siècles suivants. La forme de celles-ci toutefois se modifie à la Renaissance: d'un simple bloc, on arrive à des formes élaborées, au petit fer de hache, parfois très orné.

La hallebarde équipe des formations se tenant en rangs serrés; le poids seul du fer peut, lors d'un balancement de l'arme, causer des dégâts considérables (*fig. 116*).

Les formes spécifiques du fer permettent en outre de percer, bloquer, accrocher l'ennemi. Le croc arrière est utile pour faire descendre un cavalier de sa monture. Mais Giacomo di Grassi¹⁰⁴ nous en donne un avantage supplémentaire, décrit cependant comme fondamental pour les concepteurs de l'arme :

« And these men bearing great respect to the blowes of the edge, left the Iron which should serve for the defence behinde, in his bredth and waight, adjoyning thereunto in the opposite parte of the right edge, a most sharpe point of Iron, to the end, that what way soever it were moved, it might strike and hurt. But if any man object & saie: if the said point of Iron were put there in respect of striking, they might also as well have left there an edge, which being longer would strike more easily. I answered, that the blowes of the false (that is to saye, the hinder or backe edge of the weapon) are verie weake, and the point doth strike and hurt more easily then the edge. » Ainsi l'énergie d'un coup donné avec le dos de l'arme est mieux exploitée, car concentrée en un point, ce qui compense la faiblesse du coup en lui-même. Plus loin, après avoir expliqué les six mouvements qu'on pouvait donner avec cette arme, le dernier (tirer l'arme à soi) étant le plus faible, car ne pouvant ni frapper ni défendre :

" Ther fore providing that this last motion also should not be idle & unprofitable, they added a hook with the point turned towards the handle, with the which one might verie

¹⁰³ dès une époque très précoce d'ailleurs; voir l'exemplaire n°83.21.2 du musée Denon à Chalon-sur-Saône, in BONNAMOUR L. : *Du silex à la poudre...4000 ans d'Armement en Val de Saône*, Catalogue de l'exposition, pp 132,134, éditions Monique Mergoïl Montagnac,1990.

¹⁰⁴ DI GRASSI Giacomo : *His True Arte of Defense*, K.U.Leuven, Universiteitsbibliotheek, 4A 642, 1594.

easily teare armour, & draw perforce men from their horses. Those, who framed the middle or meane Holbert, would that the said hooke should be placed in the safe or backer edge. "

Ce sont les maîtres de la renaissance qui ont le plus écrit sur ce type d'arme, énormément présente sur les champs de bataille de l'époque.

Le *Master of Defence* londonien George Silver¹⁰⁵ nous donne des indications quant à la longueur de la hampe : entre huit et neuf pieds, insistant sur le fait que l'arme doit avoir la *longueur parfaite*. Il nous donne en outre une liste de quelle armes l'emportent sur quelle autre, en duel et en bataille:

"The single sword has the vantage against the single rapier.

The sword and dagger has the advantage against the rapier and poniard.

The sword & target has the advantage against the sword and dagger, or the rapier and poniard.

The sword and buckler has the advantage against the sword and target, the sword and dagger, or the rapier and poniard.

The two handed sword has the advantage against the sword and target, the sword and buckler, the sword and dagger, or the rapier and poniard.

The battle axe, the halberd, the black-bill, or such like weapons of weight, appertaining unto guard or battle, are all one in fight, and have advantage against the two handed sword, the sword and buckler, the sword and target, the sword and dagger, or the rapier and poniard.

The short staff or half pike, forest bill, partisan, or glaive, or such like weapons of perfect length, have the advantage against the battle axe, the halberd, the black bill, the two handed sword, the sword and target, and are too hard for two swords and daggers, or two rapier and poniards with gauntlets, and for the long staff and morris pike.

The long staff, morris pike, or javelin, or such like weapons above the perfect length, have advantage against all manner of weapons, the short staff, the Welch hook, partisan, or glaive, or such like weapons of vantage excepted, yet are too weak for two swords and daggers or two sword and bucklers, or two rapiers and poniards with gauntlets, because they are too long to thrust, strike, and turn speedily. And by reason of the large distance, one of the sword and daggers-men will get behind him.

The Welch hook or forest bill, have advantage against all manner of weapons whatsoever.

Yet understand, that in battles, and where variety of weapons are, among multitudes of men and horses, the sword and target, the two handed sword, battle axe, the black bill, and halberd, are better weapons, and more dangerous in their offence and forces, than is the sword and buckler, short staff, long staff, or forest bill. The sword and target leads upon shot, and in troops defends thrusts and blows given by battle axe, halberds, black bill, or two handed swords, far better than can the sword and buckler.

The morris pike defends the battle from both horse and man, much better than can the short staff, long staff, or forest bill. Again the battle axe, the halberd, the black bill, the two handed sword, and sword & target, among armed men and troops, by reason of their weights, shortness, and great force, do much better offend the enemy, & are much better weapons, than is the shot staff, the long staff, or the forest bill."

¹⁰⁵ SILVER George : *Paradoxes of Defence, wherein is proved & Brief Instructions upon my paradoxes of Defence, for the true handling...*, additionnal MS 34.192 & Sloane MS 376, British library, London, 1598 & 1605.

La hallebarde est donc décrite comme un des armes les plus efficaces sur le champ de bataille, et ce quel que soit l'armement adverse. Notons que les avantages présentés sont aussi valables pour les époques précédentes¹⁰⁶. Silver mentionne aussi que la hallebarde est également une arme utilisée par les gardes. Cette utilisation a amené une abondance de modèles connus, excessivement ornés, au point de parfois limiter grandement leur efficacité.

La main avant est placée au milieu de la hampe, la main arrière plus bas vers la queue. On se sert de la queue pour parer, et préparer ainsi le retour dévastateur du fer, selon Di Grassi. L'arme, mise à l'épaule, se porte parfois le tranchant vers l'arrière (position qu'elle prend d'ailleurs naturellement) (*fig. 116*).

¹⁰⁶ Hormis en ce qui concerne la rapière, invention du XVI^e siècle. L'apparence de certaines armes notamment le *Welsh hook*, ne peut être que conjecturée. Le *forest bill* ressemble à une hallebarde avec une pointe à l'avant du tranchant de la hache. La *morris pike*, le *black bill* sont des armes dont on ignore l'aspect.

20. HALLEBARDE.

(fig. 117, 118, 119)

Longueur : 618 mm

Poids : 1250 g

L'ensemble de l'objet est recouvert d'un dépôt blanc. L'état de conservation est remarquable à ceci près qu'une des languettes qui recouvrait autrefois une partie de la hampe (qui par ailleurs était probablement elle-même de section carrée) a été arrachée, et l'autre est tordue, peut-être brisée également. Cette dernière porte un trou de fixation d'environ 5 mm de diamètre.

L'arme présente un long tranchant de 21 cm ; celui-ci n'est pas aiguisé. À son extrémité, elle possède une longue pointe, de forte section rectangulaire, évoluant sur les cinq derniers centimètres sur un section losangique puis carrée ; cette pointe est mousse.

Il y a au dos de la lame, au milieu, un crochet de 6 cm, de forme presque triangulaire, dont l'un des côtés est orthogonal à la hampe.

La lame a une cavité centrale destinée à recevoir l'extrémité de la hampe, se prolongeant jusqu'au niveau du croc. Des restes de bois sont encore plaqués contre la paroi. Cette arme, typique des mercenaires suisses et allemands de la fin du XVe siècle, pourrait dater, en raison de l'absence d'angle acéré au niveau supérieur du tranchant, d'une période précoce du développement de la hallebarde, peut-être 1440.

Les armes de l'époque Moderne

La collection comprend en outre trois armes postérieures au Moyen Age. Nous avons choisi par souci d'exhaustivité de les étudier également, quoique de manière moins détaillée, et de les inclure aux statistiques concernant la collection. Chaque type représenté peut en effet largement faire l'objet d'un développement approfondi dans une étude de l'armement des XVIe et XVIIe siècles, ce qui n'est pas notre propos.

Un ouvrage très complet concernant ce genre d'armes a été réalisé par A.V.B.Norman. Malheureusement, il sépare complètement dans sa typologie les parties de l'épée, rendant difficile la moindre datation. Or l'interchangeabilité des éléments constitutifs d'une arme personnelle est encore plus grande à la Renaissance qu'au Moyen Age. On peut ainsi avoir une lame forgée à Tolède ou Solingen, avec une garde réalisée par un artisan Parisien, et un pommeau provenant d'Angleterre. De plus, l'étude de Norman ne couvre pas la dague, arme omniprésente à cette époque, accompagnant presque en toutes circonstances la rapière.

Cette dernière est une arme exclusivement civile¹⁰⁷. Les formes primitives de la rapière dérivent de l'affinement des lames des épées du début de la Renaissance. L'invention en est attribuée aux espagnols, mais le développement aux italiens. Une plus grande importance est donnée dans l'escrime aux coups d'estoc et moins aux coups de taille. La pointe devient donc la principale partie vulnérante de l'arme. Les avantages en maniabilité obtenus par les techniques de "doigtage" de la garde voient dans la rapière leur plus pure expression. Les anneaux latéraux des épées de la fin du Moyen Age deviennent un *pas d'âne* (ou *bras*), encadrant un ricasso long et épais. Les autres anneaux, placés sur la croix, dans un plan orthogonal à la lame se développent, de même que la *contre-garde*. La diminution de la part faite dans l'art du combat aux coups de taille résulte elle-même en un affinement et un allègement de la lame, dont le tranchant est de moins en moins sollicité. Di Grassi, avec l'approche très scientifique que l'on connaît des maîtres de la Renaissance, explique d'ailleurs l'infériorité du coup de taille, parcourant plus de distance et donc étant plus lent, par rapport au coup d'estoc. Il explique en outre que trois pouces d'acier suffisent à tuer un homme, alors que bon nombre de coups portés avec le tranchant ne sont pas létaux¹⁰⁸. D'autres auteurs comme V.Savolio partagent son point de vue. Pour garantir la main, la garde se développe encore en un réseau élégant et complexe. On trouve souvent deux anneaux d'un côté, et une autre forme de protection pour la main de l'autre.

On obtient donc, à la fin du XVe siècle, une arme fine, élégante, maniable et létale, pratiquement dépourvue de tranchant. La rapière étant une arme civile, elle est soumise à la mode de l'époque : les formes de garde peuvent être ainsi d'une grande variété à une époque donnée : à un deux ou trois anneaux, quillons droits ou courbes, avec ou sans contre garde, spiralée, etc. Les variations sont infinies. La lame est longue, dépassant parfois le mètre.

Par la suite, les formes de garde se complexifient encore. Les anneaux se multiplient, et aboutissent en une garde "en squelette". La coquille commence à apparaître, puis on obtient

¹⁰⁷ George Silver expose tout au long de ses *Paradoxes of Defence* ses arguments concernant la faiblesse de la rapière sur le champ de bataille. Voir SILVER George : *Paradoxes of Defence, wherein is proved & Brief Instructions upon my paradoxes of Defence, for the true handling...*, additional MS 34.192 & Sloane MS 376, British library, London, 1598 & 1605.

¹⁰⁸ DI GRASSI Giacomo : *His True Arte of Defense*, K.U.Leuven, Universiteitsbibliotheek, 4A 642, 1594.

des armes à garde en coupe (*teza*), forme caractéristique que les espagnols continueront d'utiliser bien après que la rapière ait été supplantée dans les cours européennes par le fleuret.

On la tient d'une main, en plaçant un ou deux doigts devant les quillons, sur le ricasso. Certaines formes de pommeau permettent de prendre occasionnellement la rapière par celui-ci, et de gagner en allonge au prix d'une perte en maniabilité. Même si une rapière peut paraître légère, elle est souvent en réalité plus lourde qu'une épée du Xe siècle, en raison du poids de la garde. La lame est fine, mais épaisse en section. Elle est plus rigide que les lames des siècles précédents. La plupart du temps, elle n'est pas aiguisée. Dans les rares cas où le tranchant est affûté, ce n'est pas pour porter de coup autres qu'une *stromazione* sur le visage ou les mains, douloureuse et humiliante, mais non létale, mais plutôt pour empêcher l'adversaire de se saisir de la lame.

La rapière est souvent utilisée en conjonction avec un autre objet :

- La dague est l'arme la plus fréquemment utilisée. C'est pour cela qu'on l'appelle souvent *dague de main gauche* ou simplement *main gauche*. On s'en sert à la fois pour parer les coups adverses, et pour attaquer, quand l'opportunité se présente. A cet effet, les formes s'allongent. La garde s'orne d'un anneau latéral, garantissant la main. Les quillons croissent, et quittent le plan de la lame, pour former avec celui-ci un angle de 45°, où vient quelquefois se coincer la lame adverse, qu'on emprisonne ou casse parfois d'un tour de poignet. La lame est large, souvent pourvue à la base d'un assez grand ricasso, sur lequel on place le pouce (Les maîtres de la Renaissance ne sont pas d'accord sur la tenue de la lame : horizontale ou verticale ?). Puis, on couvre la main d'une plaque triangulaire qui rejoint le pommeau. La lame porte alors parfois à sa base deux picots qui lui sont parallèles, portant le nom de *brise-lames*. La dague est elle aussi soumise aux modes. Les puissants ou les riches n'hésitent pas à se faire fabriquer une rapière et une dague *en suite*, c'est-à-dire assorties (*fig. 120*). On connaît également des rapières jumelées, portées dans le même fourreau, dont le maniement devait toutefois requérir une grande connaissance de l'arme.

- Les boucliers, de taille et de maniement divers : la petite rondache circulaire, en acier, au bord parfois convexe pour ne pas que la lame adverse, glissant sur la surface du bouclier, poursuive sa course et vienne frapper le porteur ; la targe, carrée, de bois recouvert de cuir, plus grande et plus lourde.

- La cape, en tissu épais. On l'utilise pour dévier les coups, ou emprisonner la lame adverse. Parfois, on la lance sur l'ennemi, pour obscurcir sa vision.

- On peut aussi utiliser sa main ouverte, pour battre les coups adverses de côté, et quelquefois saisir sa lame. Dans ce but il est préférable de porter un *ganto di preza*, gant de cuir à la paume couverte de mailles d'acier.

Les maîtres anciens se servaient même parfois d'une lanterne pour aveugler l'ennemi avec le faisceau de lumière.

Le fleuret est une arme plus courte que la rapière. Son potentiel militaire est encore plus réduit. C'est cependant une arme légère, extrêmement rapide, conçue uniquement pour botter : une sorte de grande aiguille, fine et acérée. C'est de cette arme plus que toute autre que provient l'escrime moderne. Un article de *l'Encyclopédie* est dédié à son maniement. Arme de gentilhomme, elle en est d'autant plus soumise à la mode.

Les sections des lame varient autour du triangle, garantissant une grande rigidité. Les gardes peuvent être avec ou sans pas d'âne. Le Maître de Liancourt¹⁰⁹ recommande toutefois de choisir une épée qui *"soit ave un revers ou branche, parce que la main en est mieux garantie. [Mais s'il est]est avantageux contre les coups d'estramaçon, il peut devenir dangereux à ceux qui viennent aux prises "*. La lame doit être *"de deux pieds et demy, ou tout au plus de trois."*, et on doit pouvoir la plier en un cercle sans qu'elle en reste déformée. La garde n'est plus qu'un petit disque (ou plateau), présent parfois uniquement d'un côté de la lame.

¹⁰⁹ LIANCOUR, André Wernesson de : *Le Maistre d'Armes ou l'Exercice de l'Epée seule dans sa Perfection*, Paris, 1692.

21. RAPIERE.

(fig. 121 à 127)

Longueur : 824 mm
Longueur de la lame : 674 mm
Largeur de la lame : 21 mm
Largeur de la garde : 210 mm
Poids : 822 g

L'objet est plié et cassé. La lame n'est pas complète et la garde semble avoir été écrasée.

La lame est de section hexagonale, elle est rigide et épaisse et possède une gorge sur ses trente premiers centimètres. Elle n'est pas aiguisée. Elle présente à sa base un épais ricasso trapézoïdal, un peu moins large que la lame au niveau de la transition avec celle-ci, et dont le petit côté se trouve vers la croix.

La garde est complexe. Les quillons sont droits, cylindriques, à tampons. Deux larges anneaux, (*pas d'âne*), encadrent le ricasso de part et d'autre. Deux cercles de métal, à l'origine orthogonaux au plan de l'arme, et décorés en leur milieu d'un anneau, sur la partie plus épaisse de leur développement, sont présents d'un côté alors que de l'autre se trouve une garde latérale en forme de croix. Les branches de cette croix sont soudées aux quillons pour les deux correspondant à la partie proximale, et aux tampons situés aux extrémités des anneaux latéraux. Toutes viennent se joindre sur un tampon en forme de losange. Le grand anneau fixé sur les quillons a cassé au niveau d'un de ses raccordements avec ceux-ci. Le petit anneau distal se trouvant au niveau de l'extrémité du ricasso a cassé également mais probablement après le début de l'oxydation. La croix forme un écusson sur chaque face du ricasso. Ils n'ont pas les mêmes dimensions : celui situé sur la face où se trouvent les anneaux est plus développé, et orné de gorges parallèles. L'autre est plus petit, et ses formes sont plus adoucies pour ne pas blesser la main.

Le pommeau est ovoïde, son extrémité la plus fine s'ornant d'un bouton et de l'attache de la soie.

La radiographie n'a pas révélé de marques d'atelier dans la gorge. Cependant, il se peut qu'elle soit encore dissimulée par la rouille.

Le symétrie de cet objet en fait une arme ambidextre.

Le type de garde, à anneaux et système en croix, est présent sur de nombreuses armes entre 1520 et 1660. Cependant, la forme évoluée du pommeau en fait probablement un modèle de la fin du XVI^e siècle.

22. DAGUE DE MAIN GAUCHE.

(fig. 128, 129)

Longueur : 287 mm
Longueur de la lame : 165 mm
Largeur de la lame : 42 mm
Largeur de la croix : 154 mm
Poids : 444 g

La lame est brisée mais l'état général de ce qui a été conservé est très bon. L'objet est couvert d'une belle patine brun violet. En d'autres endroits, on trouve le dépôt blanc dû au séjour au fond du fleuve.

L'objet est de grandes dimensions. La lame, de section losangique, possède un long ricasso. Les quillons sont orientés à 45 degrés par rapport au plan de l'arme et se terminent par des boutons (fig. 130). Sur l'une des faces de la garde se trouve un anneau spiralé, orthogonal au plan de la lame, dont l'extrémité intérieure s'orne d'un bouton (fig. 131). L'anneau et les quillons sont soudés sur une pièce de section carrée plus épaisse en son centre. Celle-ci porte près d'un de ses petits côtés, sur la face inférieure de l'arme, une rainure (fig. 132). Il se peut qu'il y ait eu la même sur le côté opposé mais la détérioration de celui-ci ne le permet de l'affirmer.

Le pommeau en forme de champignon se termine par un bouton ; il est légèrement décalé par rapport à l'axe de la lame. La poignée est pratiquement recouverte de dépôt blanc, elle possède sans doute une âme en bois. Sa section montre douze cannelures. Elle est recouverte d'un double filetage, se terminant en bas et en haut par des têtes de turc. De gros fils de fer torsadés dans le sens direct s'intercalent entre un fin filetage torsadé également. De récentes observations ont révélé que celui-ci était constitué de deux fins fils de cuivre torsadés. On observe un dégât d'origine inconnu sur le côté inférieur de la fusée, les fils métalliques sont repoussés de part et d'autre (fig. 133).

La prise en main de cette arme est très bonne. Le pouce vient naturellement se placer sur le plat de la garde et l'auriculaire autour de la partie la plus fine du pommeau. L'anneau latéral protège bien la main. Ses grandes dimensions en font une arme redoutable tant pour la parade que pour l'attaque.

23. EPEE (ou FLEURET).

(fig. 134, 135)

Longueur : 66 mm
Longueur de la lame : 52 mm
Largeur de la lame : 21 mm
Largeur de la garde : 83 mm
Poids : 213 g

L'objet est relativement détérioré ; la lame est brisée, pliée et la garde est écrasée et extrêmement abîmée.

La lame de section triangulaire à face concave est d'une grande finesse. La soie est brisée. Une gangue blanche de concrétions et de petits cailloux recouvrent la garde, dissimulant toute décoration éventuelle (fig. 136). Seul un quillon est intact, la contre-garde ou branche ayant disparu. Le plateau latéral a été entièrement détruit. L'anneau qui l'entoure est brisé et tordu. Il est impossible d'y distinguer le moindre ornement.

La radiographie a cependant révélé la forme générale de la virole de la garde, ainsi que le profil de la soie à l'intérieur de celle-ci. On voit également, une cassure au niveau de l'anneau latéral. Malheureusement on n'a pas pu observer d'inscriptions ou de marques de fabrication (fig. 137). Un exemplaire similaire au niveau de la garde est conservé au musée des Beaux Arts de Dijon. La Wallace Collection possède également un exemplaire d'origine française, daté de 1645, qui présente de fortes similarités. On a également retiré de la Saône une arme de ce genre, à la garde abondamment décorée.

Objets civils

Parmi la collection étudiée se trouvent également deux objets agricoles. Ils sont présentés ici par souci d'exhaustivité.

24. FAUCILLE.

(fig. 138, 140)

Longueur : 314 mm

Poids : 413 g

L'objet est très abimé par la rouille.

Le système d'emmanchement consiste en une courte soie venant se ficher dans un manche en bois aujourd'hui disparu. Ce système ne convient pas à une arme de guerre, car il est trop délicat. Il s'agit donc d'un instrument agricole.

Ce genre d'outil présente peu d'évolutions au cours du temps. Il est donc extrêmement difficile à dater.

25. SOC DE CHARRUE.

(fig. 139, 141)

Longueur : 320 mm

Largeur : 177 mm

Poids : 1254 g

Très abîmé. La surface ne cesse de se dégrader à mesure que l'on manipule l'objet. La face inférieure présente le dépôt caractéristique de la conservation au fond de la rivière, c'est également celle-ci qui se détériore le plus. L'objet présente un orifice de 44 x 23 mm pour y glisser le manche.

Il ne correspond pas aux types de socs gallo-romains connus. Peut-être est-il médiéval ?

Commentaire

Cette collection n'est qu'une infime partie des objets que le dragage de 1934 a remonté du fond de la Seine. Toute tentative d'étude statistique se trouve donc faussée dès l'origine, l'échantillon observé n'étant en rien représentatif de l'ensemble des spécimens découverts. Au contraire, des choix principalement esthétiques ont conduit à la conservation des objets étudiés. La datation de ces derniers est également sujette à caution. La détérioration avancée de certains d'entre eux ont grandement empêché tout calage chronologique précis. Pour d'autres, toutefois, on a pu avancer une date avec plus de certitude. La comparaison avec des objets similaires trouvés en Saône a permis d'affiner quelquefois les créneaux chronologiques.

On peut néanmoins formuler quelques conclusions de l'observation des graphes (pages suivantes).

Les armes à manche de type lance, hallebarde, ou épieux, sont représentées dans l'échantillon de manière comparable aux armes simples. Trois armes sont purement civiles, mais postérieures au Moyen Age¹¹⁰.

On constate une certaine représentation des armes du Haut Moyen Age. Leur présence sur le gué de la Rochette témoigne d'une activité humaine relativement continue, avec toutefois une baisse aux VIII^e et IX^e siècles. Mais cette image est peut-être une conséquence du choix des objets par les inventeurs. Il pourrait en être de même pour la période allant du XI^e au XIII^e siècle, où aucun type n'est représenté. Lorsqu'on compare les informations livrées par les graphes, on constate que les armes simples n'ont jamais réellement coexisté avec les armes d'hast, sinon au Haut Moyen Age. C'est évidemment un effet de la sélection des échantillons.

Si l'on en suit les informations fournies par le graphique, la fréquentation militaire du gué ne reprend qu'avec le XIV^e siècle. Toutes les épées médiévales de la collection semblent dater de la Guerre de Cent Ans, ou de périodes proches. Aucune ne semble appartenir au XV^e siècle, pour lequel on a pourtant trois armes. Ces dernières présentent d'ailleurs la particularité d'être toutes trois des armes emmanchées, plus proches également de la première moitié du siècle.

Rappelons que l'article de A. Cabrol et H. Pauron conclut, à partir des observations effectuées sur les quelques objets considérés :

« n'a plus été utilisé après le XIV^e siècle, époque caractérisée par la prise de Melun en 1358 par Charles le Mauvais, roi de Navarre et la reprise de la ville par Bertrand du Guesclin l'année suivante.

On était alors en pleine guerre de Cent Ans et les malheurs du temps, l'insécurité générale firent sans doute abandonner ce gué pour les ponts de Melun, qui offraient un passage protégé par les solides remparts de la cité. »

Les épieux et la hallebarde démentent une telle conclusion. Les épées peuvent quant à elles dater d'avant comme d'après la prise de Melun : rien n'a pu empêcher des troupes armées d'emprunter le gué pendant la durée de la guerre. Nous avons vu en outre qu'il occupe une position particulière sur le fleuve. Il est probable que du fait de son éloignement relatif de

¹¹⁰ On n'a pas inclus l'épée n°6 dans les armes civiles. A priori, ce n'est même pas une arme au sens strict.

Melun et des autres passages sur la Seine avoisinants, son utilisation n'ait pas été rendue impossible par les malheurs de la guerre, bien au contraire.

Les remarques les plus intéressantes à faire à propos de cette collection, concernent certains objets particuliers. La présence d'une arme aussi rare qu'une épée d'enfant dans une découverte fluviale soulève bien des questions, d'autant que l'exemplaire considéré est d'une qualité exceptionnelle pour un type déjà très particulier. A-t-elle été perdue pendant un accident de transport avant d'être livrée à son destinataire ? Doit-on imaginer une raison plus sinistre encore, impliquant d'autres armes de cette même collection ? Qui pouvaient être le commanditaire, le fabricant, le petit propriétaire d'un tel objet ? On ne peut répondre.

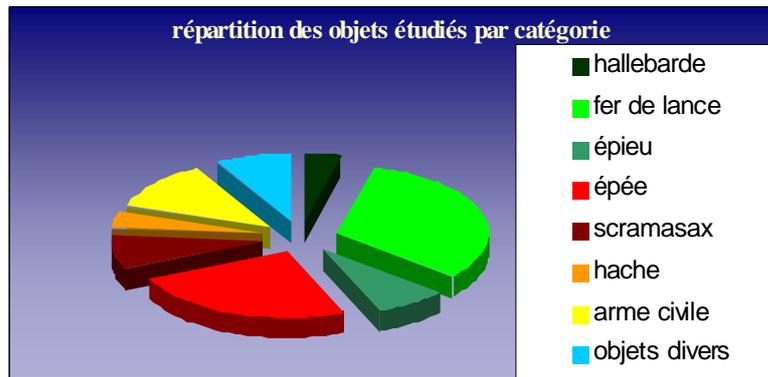
Ces petites épées de la catégorie des "riding swords" font elles aussi figure d'intruses à côté des armes de guerre. On ne peut s'empêcher de remarquer la similitude - hormis pour le décor - qu'il existe entre la garde de l'épée n°5 et l'épée d'enfant n°6. Il est peut-être possible d'envisager pour les deux une histoire commune. Quant à l'épée n°4, son état de délabrement dissimule toute information qu'elle pourrait nous livrer.

Les causes de la présence dans la rivière des objets de l'époque moderne sont très probablement accidentelles, ou en tout cas certainement pas militaires. On peut envisager d'attribuer la rapière et la dague, toutes deux par ailleurs des armes d'une certaine qualité, à un même propriétaire - en émettant cependant les réserves de rigueur. Le fleuret, quant à lui, a très bien pu appartenir au châtelain voisin. A moins que tous les trois n'aient été jetés volontairement dans la Seine, pour des raisons qui nous resteront cachées.

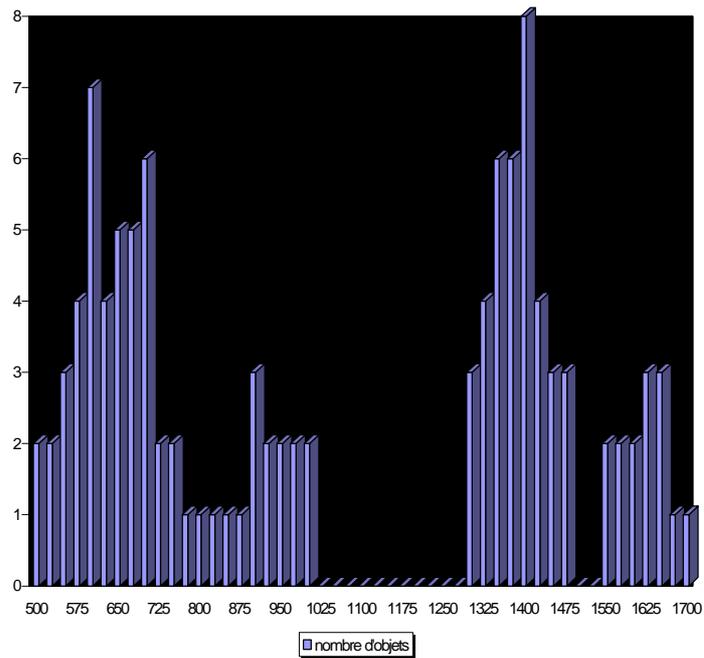
La conservation de ces objets est un problème majeur. On a évoqué déjà les incertitudes que leur état causait quand à leur description et datation. Il serait hautement souhaitable d'appliquer sur ces objets un traitement protecteur, afin de prévenir toute dégradation ultérieure. De plus pertinentes observations auraient certainement pu être faites sur les objets, s'ils avaient ne serait-ce que conservé l'état qui était leur au moment de la découverte. On constate également que beaucoup d'entre eux sont tordus, ployés ou brisés. Déterminer si la datation est postérieure ou antérieure au séjour dans l'élément liquide pourrait être réalisé, et amener des conclusions intéressantes, même s'il y a une grande probabilité que ces dommages trouvent leur origine dans le dragage de 1934.

Les armes de cette collection peuvent livrer cependant d'autres informations importantes, grâce à la qualité de la conservation des matériaux organiques dont elle font montre. L'analyse et la datation si possible du bois encore présent à l'intérieur de certaines douilles permettra d'établir un calage chronologique plus précis des types. Il en est de même pour le bois de la poignée de l'épée n°5.

Il serait également intéressant d'effectuer des analyses métallographiques des exemplaires les mieux conservés, afin de déterminer les procédés industriels impliqués dans leur élaboration.



LA ROCLETTE : Répartition par quart de siècle du nombre d'objets



CONCLUSION

La comparaison d'exemples de découvertes d'armes fluviales de la Seine et de la Saône est intéressante à plus d'un titre. On a pu remarquer l'omniprésence d'armes tout au long du cours de la Saône, avec une forte représentation des types anciens. L'ensemble des découvertes réalisées dans la Seine souffre malheureusement d'une documentation beaucoup moins détaillée que celle établie pour la vallée de la Saône, depuis plus d'une trentaine d'années grâce à M. Louis Bonnamour, mais qui est compensé par la qualité des objets que nous avons ici étudiés. Il est à regretter qu'une bonne partie du matériel manque, car des lots entiers ont disparu, rejetés au fleuve ou vendus à des ferrailleurs. Malgré ceci, l'échantillon se distingue par la présence d'exemplaires exceptionnels comme l'épée d'enfant n° 6.

On se rend ainsi compte de la diversité des sites de gué. La Saône dans son ensemble fournit des exemples d'armes du Bas Moyen Age, mais peu si l'on compare aux seules trouvailles du gué de la Rochette.

Les qualités de conservation exceptionnelles inhérentes au milieu fluvial procurent maints avantages dont la recherche peut profiter :

- la préservation des matériaux organiques (bois, cuir, etc.) ouvre le champ de nouvelles études. L'analyse du bois présent dans certains objets pourrait par exemple permettre une datation plus précise des types par dendrochronologie ou radiocarbone.

- la richesse du matériel fourni montre que les fleuves et les rivières même modestes sont d'immenses réserves archéologiques d'armes médiévales qui restent à découvrir. L'immense majorité de l'armement découvert en milieu aquatique reflète la réalité de l'usage des armes au Moyen Age. Les exemplaires trouvés ont été réellement utilisés par leur possesseur. Il n'en est pas forcément de même des armes exposées dans les musées, qui souvent sont des armes de prestige et ne convenaient pas forcément au combat.

Nous avons pu voir au cours de cette étude que la description des armes médiévales et de leur utilisation sont dans la réalité bien éloignées de l'image fautive communément véhiculée, tant par le public que par bien des auteurs s'étant penchés sur le problème de l'armement. Nous avons vu en outre que le maniement des armes médiévales ne peut être détaché de leur description. Manipulation et objet forment un tout indissociable. On se doit d'aborder toute nouvelle étude des armes anciennes en ayant à l'esprit ces éléments.

C'est pourquoi il s'avèrerait judicieux de réétudier le matériel archéologique conservé dans les musées dans cette nouvelle approche. Cela permettrait de corriger les erreurs, et par voie de conséquence amènerait une meilleure connaissance et de l'armement et du maniement. Ainsi j'ai pu comprendre au prix d'une expérience physiquement douloureuse que la position à l'épée à deux mains nommée *posta di finestra* dans Fiore doit être réalisée avec la garde de l'arme bien derrière la tête (*fig. 142*).

L'intérêt croissant du grand public pour le Moyen Age justifie à lui seul une telle démarche. Il serait dommage que les errements du passé continuent à corrompre l'idée qu'il se fait de cette époque.

Cette étude ponctuelle des armes du Moyen Age basée sur un gué de la Seine et sur les exemples de la Saône doit ainsi être étendue à l'ensemble de l'armement médiéval préservé dans les musées ou dans des collections privées. Cet immense travail ne peut se réaliser que par étapes.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

AMBERGER J. C.

1996 : *The secret history of the sword*, Baltimore (Maryland), Hammerterz verlog

ANGLO S.

2000 : *"The Martial Arts of Renaissance Europe"*, Yale University Press, New Haven and London.

BALENT M.

1981 : *Weapons & armour*, Detroit (Michigan), Palladium Books

BEHMER E.

1939 : *Das Zweuschneidige Schwert der Germanischen Völkerwanderungszeit*, Tryckeriaktiebolaget Svea, Stockholm.

BINDER O.

1998 : *L'armement et l'art du combat en Alsace et régions voisines aux XIIe et XIIIe siècles*, mémoire de maîtrise, université de Strasbourg.

BONIN P.

1990 : *Rapport de Prospection Archéologique Subaquatique dans la Seine à Melun et dans ses environs*, G.R.A.S.

BONIN P.

2000 : *Archéologie de la Haute-Seine et de ses affluents*, in *Archéologie de la Saône*, éditions Errance/ville de Chalon-sur-Saône, Paris

BONNAMOUR L.

1990 : *Du silex à la poudre...4000 ans d'Armement en Val de Saône*, Catalogue de l'exposition, éditions Monique Mergoil Montagnac.

BONNAMOUR L.

2000 : *Archéologie de la Saône*, éditions Errance/ville de Chalon-sur-Saône, Paris.

BONNAMOUR L.

2000 : *Archéologie des Fleuves et des Rivières*, éditions Errance/ville de Chalon-sur-Saône, Paris.

BOUZY O.

1994 : *Epées, Lances et Enseignes entre Loire et Meuse, du milieu du VIIIe à la fin du XIIe siècle*, thèse de doctorat, université de Paris IV-Sorbonne, 4 vol., 269 p.

BURTON R.

1884 : *"The Book of the Sword"*.

CABROL A ., PAURON H.

1937 : *Un Gué préhistorique à La Rochette (Seine-et-Marne)*, Bulletin de la Société Préhistorique Française, n° 11, pp. 3 à 15, Issoudun.

- CAILLEAUX L., BARBIER M., MORDANT C.
1990 : *Les épées du gué de La Rochette*, bulletin de la Société Préhistorique Française T 87 n° 7, pp 217 – 224, Issoudun.
- CLEMENTS J.
1997 : *Renaissance Swordsmanship : The Illustrated Use of Rapiers and Cut-and-Thrust Swords*, Paladin Press, Boulder (Colorado).
- CLEMENTS J.
1998 : *Medieval swordsmanship : illustrated methods and technics.*, Paladin Press, Boulder (Colorado).
- DEFLOU N.
1987 : *le mobilier archéologique médiéval en Bourgogne: état des collections publiques*, mémoire université Paris I.
- DIEUDONNE-GLAD N., PARISOT J.
1998 : *Etude métallographique d'épées celtiques et romaines du musée Denon à Chalon-sur-Saône*, in NICOLINI G. ET DIEUDONNE-GLAD N. : Les métaux antiques : travail et restauration, actes du colloque de Poitiers 28-30 sept. 1995, pp153-163, monographie Instrumentum n°6, éditions MoniqueMergoïl, Montagnac.
- DUMONT A.
1997 : *Les passages à gué de la Grande Saône : archéologie spatiale et diachronique*, thèse de Doctorat, Université Lumière, Lyon 2, 3 vol. dactylographiés.
- FRANCE-LANORD A.
1949 : *la fabrication des épées damassées aux époques mérovingienne et carolingienne*. Le pays Gaumois 1, 2, 3.
- FLORI J.
1999 : *brève histoire de la chevalerie - de l'histoire au mythe chevaleresque*, éditions Fragile, Gavaudun.
- GEIBIG A.
1991 : *Beiträge zur morphologischen entwicklung des swertes im Mittelalte : Eine Analyse des Fundmaterials vom ausgehenden 8. Bis zum 12. Jarhundert aus Sammlungen der Bundersrepublik Deutschland*, Neumünster, Karl Warchholtz Verlag
- KIENBUSCH, C. O.
1963 : *The Kretzschmar von Kienbusch Collection of Armor and Arms*, Princeton: Princeton University Press.
- LAKING G.F.
1919 : *"A Record of European and Armour Through Seven Centuries"*, G. Bell and Sons, Ltd, London.
- LAKING G.F.
1920-1922 : *A Record of European Armour and Arms Through Seven Centuries*, G. Bell an Sons, Ltd, London.

LAKING G.F.

1975 : *A record of european Armour and Arms, London Museum Medieval Catalogue, 4th edition*, London Museum, Londres.

LEBEDINSKY I.

2001 : *Armes et guerriers Barbares au temps des Grandes Invasions-IVe au VIe siècle après J.-C.*, éditions Errance, Paris.

LEPPÄÄHO J.

1961 : *Späteisenzeitliche waffen aus Finland (Suomen Muinaismuistoyhdistyksen Aikakaushirja Findska Formminnesföreningens Tidskrift)*, Helsinki.

LETAINTURIER-FRADIN G.

1884 : *Les joueurs d'épée à travers les siècles*, Paris

LOUIS R.

1954 : *Une coutume d'origine protohistorique. Les combats sur les gués chez les Celtes et chez les Germains, Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, pp 186-193.

MANESSE ET AL,

c1300-1315, *Die Manessesche Liederhandschrift*, Universitätsbibliothek, Heidelberg, MS Cod. pal. Germ 848.

MANN J.

1962 : *Wallace Collection Catalogues : European Arms and Armour : Text with Historical Notes and Illustrations : Volume I (Armour) & Volume II (Arms)*, Trustees of the Wallace Collection, London.

MOOSBRUGGER-LEU R.

1971 : *Die Schweitz zur Merovngergezeit. Die Archäologische Hinterlassenschaft der Romanen, Burgunder und Alamannen*, Bern, Verlag.

NICOLINI G., DIEUDONNE-GLAD N.

1995 : *Les métaaux antiques et leur restauration*, actes du colloque de Poitiers, monographies « Instrumentum » n°6, M. Mergoil, Montagnac.

NORMAN A.V.B.

1980 : *The rapier and small sword 1460-1820*, New-York, Arno press.

OAKESHOTT R. E.

1994 : *The Archaeology of Weapons, Revised edition*, New-York, Barnes & Noble.

OAKESHOTT R. E.

1964 : *"The Sword in the Age of Chivalry"*, Boydell Press, Woodbridge, UK.

OAKESHOTT R. E.

1980 : *European Weapons and Armour : From the Renaissance to the Industrial Revolution*, Lutterworth Press, London.

- OAKESHOTT R. E.
1981 : *The sword in the Age of Chivalry (revised edition)*, Londres, Arms and Armour Press.
- OAKESHOTT R. E.
1991 : *Records of the Medieval Sword*, Boydell press, Woodbridge, UK.
- OAKESHOTT, R. E.
1993 : *The Swords of Castillon*, Park Lane Arms Fair Catalogue 10.
- OAKESHOTT R. E.
1994 : "*The Archaeology of Weapons*", Boydell Press, Woodbridge, UK.
- PANSIERI C.
1954 : *recherches métallographiques sur une épée du XIIe siècle*, Milan.
- PETERSEN J.
1919 : *De Norske Vikingsverd*, Kristiana, Jacob Dybwad.
- RAPISARDI G.
1998 : *Fiore Dei Liberi-Flos Duellatorium - in armis, sine armis equester et pedester*, Padoue (Italie), Gladitoria press
- REDDE M.
1996 : *L'armée romaine en Gaule*, Errance, Paris.
- SALIN E.
1957 : *La Civilisation Mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*, Paris.
- THORDEMANN B..J.
1939 : "*Armor from the Battle of Wisby*".
- VERDIER DE PENNERY P.
1959 : *Les gués de la Seine et de l'Yonne de Nogent-sur-Seine et d'Auxerre à Paris*, bulletin de la Société Préhistorique Française pp.731-748.
- VIOLLET LE DUC E.
1858-1875 : *Dictionnaire raisonné du mobilier français*.
- WAGNER E., DROBNA Z., DURDIK J.
1957 : *Tracht, Wehr Und Waffen, Des Spaten Mittelalters (1350-1450)*, Artia, Prague.
- WIRTH. S
2000 : *Die Funde aus der Donauschleife bei Schäfstall in Bayern*, in Archéologie des Fleuves et des Rivières, Editions Errance/ville de Chalon-sur-Saône.
- YPEY J.
1981 : *Au sujet des armes avec damas soudé*, Archéologie médiévale tome XI, pp 147-165.

BIBLIOGRAPHIE : TEXTES ET TRAITES ANCIENS, ETUDES

AGRIPPA Camillio

1568 : *Trattato di Scienza d'Arme*. Italie.

ANGLO Sidney

1991 : "*Le Jeu de la Hache*" - *A Fifteenth-Century Treatise on the Technique of Chivalric Axe Combat*, *Archaeologia*, vol. 109, pp 113-128.

ANONYME DU XV^e SIECLE

Le Jeu de la Hache, MS fonds français 1996, Bibliothèque Nationale de France.

ANOYME DU XIII^e SIECLE

Circa 1290 : *Tower Fechtbuch*, Tower of London manuscript I.33, Royal library Museum, British Museum No. 14 E iii, No. 20, D. vi..

ANOYME DU XV^e SIECLE

Harleian manuscript (the Man who wol), Londres, British Museum, MS 3542, ff 82, 85.

ANOYME DU XV^e SIECLE

Circa 1470 : *Codex Wallerstein*, mauscrit, UB Augsburg Cod. I.6.40.2.

ANOYME DU XV^e SIECLE

Circa 1470 : *Das Solothurner Fechtbuch*, Zentralbibliothek Solothurn: Cod. S554

BESNARD Charles

1653 : *Le Maistre d'armes Libéral*, Bibliothèque Nationale de France FR BNF 30099208.

CAPO FERRO Ridolfo

1610 : *Gran Simulacro del'arte e del'uso della Scherma*, Sienna.

DE SAINT DIDIER Henri

1573 : *Traicté contenant les secrets du premier livre sur l'espée seule, mère de toutes les armes, etc.* Bibliothèque Nationale de France FR BNF 31278127.

DEI LIBERI DA PREMMARIACCO Fiore

circa 1410 : *Flos Duellatorum in Armis*, Getty Museum, MS Ludwig XV, 13..

DI GRASSI Giacomo

1594 : *His True Arte of Defense*, K.U.Leuven, Universiteitsbibliotheek, 4A 642.

DÜRER Albrecht

1512 : *Fechtbuch*, Ed. F. Dörnhöffer, *Jarbuch der Kunsthistorischen sammlungen des Allerhöchsten Kaiserhauses*, XXVII. 1909.

G.A.
1639 : *Pallas Armata - The Gentleman's Armory*, Angleterre.

HALE George
1614 : *The Private Schoole of Defense*, Angleterre.

HERGSELL G.
1887 : *Hans Talhoffer's Fechtbuch aus dem Jahre 1467*, Prague.

HUTTON A.
1889 : *Cold Steel, A Practical Treatise on the Sabre*.

HUTTON A.
1892 : *Old sword-play*.

LIANCOUR, André Wernesson de
1692 : *Le Maistre d'Armes ou l'Exercice de l'Epée seule dans sa Perfection*, Paris.

LOVINO Giovanni Antonio
Circa 1580 : *Modo di cacciare mano all spada et Ragionamento sopra la scienza dell' arme*,
Italie. Bibliothèque Nationale de France MS Italien 959.

MAROZZO Achille
1536 : *Opera Nova*, K.U.Leuven, Universiteitsbibliotheek, 4A 938 .

MAROZZO Achille
1568 : *Arte dell'Armi*, K.U.Leuven, Universiteitsbibliotheek, 4A 940.

MEYER Joachim
1570 : *Kunst der Fechtens*, Strasbourg.

NOVATI F.
1902 : *Flos duellatorum: Il Fior di battaglia di maestro Fiore dei Liberi da Premariacco*,
Pisani-Dossi Collection, Bergamo.

PAURNFEINDT A.
1533 : *"La Noble Science des Joueurs d'espée"*, Paris.

RINGECK Sigmund
1440 : *die ritterlich kunst des langen schwerts*, Mscr.Dresd.C487 / Dresden, Sächsische
Landesbibliothek.

SAVIOLO Vincentio
1595 : *His Practice in Two Books*, Italie.

SCHMIDT C., VERHULSDONK T.
1998 : *Talhoffers fechtbuch*, GBR ISBN 3-932077-03, V S Books

SILVER George

1598 & 1605 : *Paradoxes of Defence, wherein is proved & Brief Instructions upon my paradoxes of Defence, for the true handling...*, additionnal MS 34.192 & Sloane MS 376, British library, London.

SUTOR Jacob

1612 : *New Kunstliches Fechtbuch*, K.U.Leuven, Universiteitsbibliotheek, 4A 1345

SWETNAM Joseph

1617 : *the Schoole of the Noble an Worthy Science of Defence*, Angleterre.

TALHOFFER Hans

1459 : *Alte Armatur und Ringkunst*, Det Kongelige Bibliotek, Copenhagen, Thott 290 2°, 150 ff. Bayern 1459

VADI Filippo

1482 : *De arte gladiatoria dimicandi*, manuscrit, Padoue

RESSOURCES ELECTRONIQUES

Historical Armed Combat Association (H.A.C.A)

<http://www.thehaca.com>

Bon site, bon forum de discussion, et des articles intéressants sur le combat au Moyen Age et à la Renaissance. Nombreux traités anciens disponibles sous format électronique, ainsi que d'autres ressources pertinentes.

Sword Forum International (S.F.I.)

<http://swordforum.com>

Forum de discussion fréquenté par des amateurs éclairés et des fabricants d'armes anciennes. Articles intéressants..

Academy of European Medieval Martial Arts (A.E.M.M.A.)

<http://www.aemma.org>

Liens documentés vers des manuels et des ressources scientifiques et iconographiques sous format électronique.

Escrime ancienne

<http://www.escrimeancienne.fr.st>

Des textes et traités anciens en français, dans un site documenté et intelligent.

Arms and armour

<http://www.armor.com>

Source des les images de reproductions de cette étude. Surprenante précision des objets par rapport aux modèles historiques, fabriqués par un artisan d'une grande érudition.

Björn's sword site

<http://www.algonet.se/~enda/swords.htm>

Site de qualité, fait par un grand amateur de l'épée, qui regorge d'informations utiles.

Mediaeval sword resource site

<http://www.aiusa.com/medsword>

Site traitant exclusivement de l'épée.

The Exiles - Company of Western Martial Artists

<http://www.the-exiles.org>

Ressources intéressantes. Le groupe étudie l'escrime selon le maître italien Fiore dei Liberi.